ÉDITION 2008

RAPPORT D'ACTIVITÉ

LES SERVICES À LA POPULATION

LES SERVICES D'ACTION SOCIALE

LES SERVICES DU CADRE DE VIE ET DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

LES SERVICES RESSOURCES

Ville de Créteil

LE MOT DE LAURENT CATHALA

Député-maire

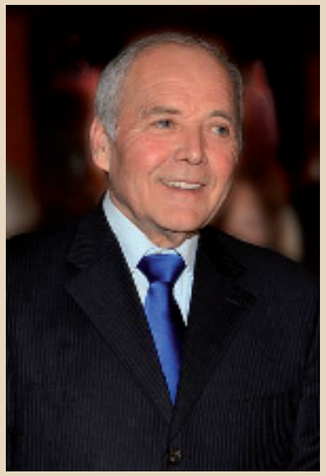

Le rapport d'activité des services municipaux vous permet de prendre connaissance du travail quotidien et des actions menées par l'ensemble des agents de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale, sous l'impulsion des élus et en lien avec la Communauté d'agglomération Plaine Centrale. Cette activité est la concrétisation d'un projet de développement durable, solidaire et maîtrisé de notre cité, que nous nous efforçons de mettre en œuvre au plus près des attentes des Cristoliennes et des Cristoliens, dans un souci permanent d'écoute et de concertation.

Au moment d'éditer ce document, j'ai une pensée particulière pour Michel Camy-Peyret, Directeur Général des services de la ville et de l'agglomération, qui vient de nous quitter. Passionnément attaché au service public dont il incarnait toute la noblesse, il a tenu, avec un courage et une volonté de fer, à assumer jusqu'au bout ses hautes fonctions. Ce rapport est aussi un hommage à son action infatigable.

Je remercie l'ensemble des services municipaux pour le travail accompli et forme le vœu qu'ensemble, nous poursuivions nos efforts pour une ville toujours plus accueillante, plus forte, plus dynamique et plus conviviale.

SOMMAIRE

LES SERVICES À LA POPULATION 6

- Culture 8
- Sports 10
- Jeunesse....12
- Éducation....14
- Logement....16
- Affaires civiles 17
- Prévention et sécurité 18
- Démocratie locale et de proximité....20

LES SERVICES D'ACTION SOCIALE 22

- Prestations et insertion sociales....24
- Troisième âge....26
- Prévention santé....28
- Handicap 30
- Petite enfance 32

LES SERVICES DU CADRE DE VIE ET DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN 34

- Développement durable....36
- Gestion du patrimoine communal 38
- Régie bâtiment....40
- Espaces verts 42
- Gestion de la voirie, de l'assainissement et de l'éclairage public....44
- Aménagement et développement 48
- Urbanisme opérationnel 50

LES SERVICES RESSOURCES 52

- Ressources humaines 54
- Finances 56
- Moyens informatiques....58
- Commande publique....59
- Juridique et contentieux....60
- Imprimerie et reprographie 61
- Archives et documentation....62
- Courrier....64
- Garage municipal 65
- Pôle multimédia 66
- Recensement de la population 67

LES SERVICES À LA POPULATION

- Culture
- Sports
- Jeunesse
- Éducation
- Logement
- Affaires civiles
- Prévention et sécurité
- Démocratie locale et de proximité

Culture

La direction de la Culture met en œuvre des projets et des actions en partenariat avec les acteurs associatifs et institutionnels de la Ville.

RÉALISATIONS 2008

JOUR DE FÊTE

Sur le thème de la Catalogne, ce projet a réuni en juin l'ensemble des équipements socioculturels, le Centre Chorégraphique National, la Maison des arts et de la culture, le conservatoire Marcel Dadi, ainsi que des associations sportives et culturelles. La direction de la Culture assure sa coordination, en partenariat avec le comité de jumelage.

FORUM DE LA CULTURE

Temps privilégié de rencontre avec plus de 60 associations du secteur, le Forum de la culture marque le lancement de la saison culturelle cristolienne. Cette 5e édition a permis une présentation de jeunes groupes musicaux.

CARNET DE VOYAGE ET PARCOURS DU PATRIMOINE

Sur le thème "Migrations cristoliennes, les métissages qui construisent la ville", un 7e parcours du patrimoine accompagné d'un carnet de voyages a vu le jour. Ces actions se sont inscrites dans le projet Immigration et citoyenneté, porté par l'Union locale des centres culturels et sociaux et la Ligue des droits de l'homme.

ET AUSSI…

- 5 séances de cinéma plein-air dans les quartiers du Palais, des Sablières, du Haut du Mont-Mesly, des Bleuets-Bordières et des Sarrazins. Ces séances viennent ponctuer les fêtes de quartier et donnent lieu à des partenariats avec les comités de quartier.

- 5 artistes exposés à la galerie d'art municipale (Gabe Kirchheimer, Tia Calli Borlase, Jean-Marc Chevalier, Her Mi-Hei, Gérard Caudroy) autour desquels ont été proposées les actions de médiation, avec le milieu scolaire en particulier.

- 7 projets soutenus au titre du fonds d'aides aux projets culturels dont les Imaginaires d'avril dans le quartier des Bleuets-Bordières, et le festival Cinesthésy du centre socioculturel Madeleine Rebérioux.

- Parution du 10e numéro de "Créteil se raconte".

- 11e édition des parcours des ateliers d'arts plastiques, en partenariat avec les équipements socioculturels, l'Université Paris 12, l'Université Inter-Âges et le service d'action culturelle de l'hôpital Albert Chenevier.

- Publication de 3 numéros de l'agenda culturel sur les périodes de janvier/mars, avril/juillet et septembre/décembre. Ils donnent une visibilité à l'activité artistique et culturelle cristolienne.

- L'obtention du label Cyberbase pour l'espace multimédia du centre socioculturel Madeleine Rebérioux : signature d'une convention entre la Ville, le centre socioculturel et la Caisse des Dépôts et Consignations qui délivre ce label.

ZOOM SUR…

JOUR DE FÊTE EN CATALOGNE

Coordonnée par la direction de la Culture, la 4e édition de Jour de fête a mis à l'honneur la ville jumelée de Mataró.
Les Cristoliens ont ainsi pu découvrir la culture catalane à travers les costumes des défilés organisés par les équipements socioculturels, le final mis en scène par José Montalvo du Centre Chorégraphique National et les spectacles de clôture proposés par la Maison des arts dans les jardins.
Pour donner à cette journée de fête une réelle couleur catalane, 350 Mataronais, invités pour l'événement, ont présenté une tour humaine et animé des géants. Près de 3 000 Cristoliens ont participé à la réussite de cette édition et plus de 5 000 personnes étaient présentes sur l'ensemble de la journée.

CHIFFRES CLÉS

- 38 agents dont 28 au sein des équipements socioculturels en charge de l'accueil et de l'entretien
- 108 000 euros pour les actions culturelles / 18 000 euros pour la galerie / 331 000 pour les équipements socioculturels/ 248 000 euros pour l'opération Jour de fête
- près de 5 millions d'euros de subventions aux associations culturelles, dont 2,7 millions pour les équipements socioculturels
- 33 parcours et 2 conférences avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement du Val-de-Marne ont concerné près de 600 personnes
- près de 5 000 visiteurs à la galerie d'art, dont 70% de scolaires
- environ 3 000 visiteurs au Forum de la culture et plus de 60 associations participantes
- 1 000 spectateurs aux séances de cinéma plein-air

Sports

174 agents participent à la mise en place de la politique sportive de la Ville en se consacrant à l'accueil, la surveillance et la maintenance des équipements, à l'information, à la planification et à l'organisation des manifestations sportives, ainsi qu'à l'encadrement des enfants et des jeunes dans le cadre des animations sportives.

RÉALISATIONS 2008

SOUTIEN AU MOUVEMENT SPORTIF

Interlocuteur privilégié des 82 clubs sportifs de la ville qui compte près de 14 000 licenciés, la direction des Sports coordonne l'utilisation régulière des 24 équipements sportifs couverts mis à disposition des associations pour près de 2 900 heures hebdomadaires afin de leur permettre de développer sereinement leurs activités auprès des différents publics.

Elle joue également un rôle prépondérant lors de l'organisation des 80 manifestations exceptionnelles sportives et non sportives mises en place dans les équipements municipaux, en assurant l'interface entre les organisateurs et les autres services municipaux concernés par ces événements festifs.

En 2008, la direction a coordonné, avec les services techniques, des travaux de réhabilitation au gymnase Guyard (réfection de la peinture de la halle), au centre de la Lévrière (doublage mural du dojo et réfection de la fosse de gymnastique), au centre Casalis (réfection des peinture de la salle parquet et du dojo), à la piscine du Colombier (remplacement du système d'ouverture des casiers-vestiaires) et sur les plateaux d'évolution des Sablières, du club de Créteil et du Jeu de Paume (réfection des clôtures pare-ballons).

TOURNOI SCOLAIRE DE HANDBALL CM2 - 6E

Une passerelle supplémentaire entre les élèves du CM2 et de 6e a été mise en place par un comité d'organisation constitué des éducateurs sportifs du secteur animation, des professeurs d'EPS des collèges et des conseillers pédagogiques de l'Inspection académique.

Pendant toute une journée, les équipes ont pu se mesurer sur les terrains de handball du Palais des Sports et du gymnase Issaurat. L'arbitrage a été assuré par les collégiens des classes de 3e, formés à cette pratique par les structures de l'Union nationale du sport scolaire.

La présence des joueurs de l'équipe première de handball a également été appréciée par les élèves lors de la remise de récompenses.

DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS SPORTIVES DANS LES CENTRES DE LOISIRS

Depuis 2007, un nouveau dispositif est mis en place par le secteur animation en collaboration avec le service Enfance-loisirs de la direction de la Jeunesse. Il s'agit de renforcer les équipes d'animation des centres de loisirs maternels et élémentaires dans le domaine des activités physiques et sportives en mettant à disposition un éducateur sportif de la Ville par structure d'accueil. L'intervention des éducateurs sportifs directement dans les centres permet notamment de réduire le temps de déplacement des enfants sur les installations sportives, et leur présence favorise une concertation plus régulière entre les intervenants sportifs, les animateurs et les directeurs de centre de loisirs.

SOUTIEN À LA PRATIQUE SPORTIVE DES SÉNIORS

En mettant à disposition des équipements sportifs appropriés à leurs sollicitations, la direction des Sports participe activement à mobiliser l'ensemble des partenaires autour de la prévention par la pratique physique adaptée aux séniors. Plusieurs créneaux horaires hebdomadaires leur sont ainsi réservés pour un certain nombre d'activités : l'aquagym dans les piscines de la Lévrière, du Colombier et Sainte Catherine, la gymnastique d'entretien au centre de la Lévrière et à la Maison de quartier du port, le tennis au centre Marie-Thérèse Eyquem ainsi que le tir à l'arc au gymnase du Jeu de Paume.

DEUXIÈME ÉDITION DE SPORT EN FAMILLE

La base de loisirs a accueilli le 28 septembre la 2e édition de Sport en famille, co-organisée par la direction des Sports et l'Union Sportive de Créteil.

Environ 2 000 personnes sont venues découvrir et pratiquer des activités proposées et accessibles dès l'âge de 3 ans. Les principaux ateliers encadrés par les éducateurs sportifs municipaux et des associations, étaient les suivants : rugby, cocotier escalade, tir à l'arc, mini-golf, tennis ballon, vélos de toutes sortes, voile ainsi qu'un château gonflable pour les plus jeunes. L'activité phare de la manifestation, l'accroland, a permis aux enfants, mais également aux adultes, de s'initier à l'accrobranche.

PARTENARIAT AVEC L'US CRÉTEIL FOOTBALL ET HANDBALL

Dans le cadre de la convention de partenariat entre la Ville, les sociétés sportives et les associations de l'US Créteil football et handball, des actions d'intérêt général ont été programmées tout au long de l'année, au bénéfice du jeune public. Pendant le temps scolaire, les joueurs professionnels de l'US Créteil football ont été sollicités pour participer à la reconduction du dispositif Cristo'balle, opération ayant pour objectif la sensibilisation des élèves du cycle 3 à la lutte contre la violence dans le sport. De nouvelles actions ont été créées pour les enfants des centres de loisirs et les jeunes inscrits dans les animations de quartier, avec, notamment, le parrainage des joueurs professionnels présents lors des tournois organisés, en mars et avril 2008. S'est poursuivie également l'opération Macadam hand, organisée pendant les vacances scolaires pour les jeunes avec le concours des joueurs de l'équipe première de handball.

SPORT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

En référence à l'agenda 21 du comité national olympique français, la direction des Sports participe activement à la promotion de la pratique sportive pour les enfants, notamment par l'encadrement des séances d'EPS des élèves des écoles.

Par le biais de la mise à disposition d'équipements sportifs et d'éducateurs sportifs ainsi que par sa participation active dans les manifestations, la direction favorise les actions menées par les associations sportives qui apportent leur contribution à l'amélioration de la qualité de vie des Cristoliens.

Elle facilite les campagnes de santé publique, permettant l'accès des équipements sportifs aux organisateurs chargés de promouvoir les actions de sensibilisation à la lutte contre l'obésité.

La direction accompagne également les projets favorisant la pratique sportive des personnes handicapées. Des groupes d'élèves des instituts médico-éducatifs sont intégrés chaque année dans des cycles d'activités encadrés par les éducateurs sportifs municipaux. De plus, des moyens matériels et humains sont mobilisés pour mettre en place des actions menées par le mouvement sportif afin de favoriser la promotion de la pratique sportive par les personnes handicapées.

CHIFFRES CLÉS

- 5 200 élèves encadrés par les 35 éducateurs sportifs de la ville sur le temps scolaire et périscolaire, soit plus de 8 000 heures d'interventions par an
- dépense de fonctionnement : 13 millions d'euros
- dépenses d'investissement : 605 000 euros

Jeunesse

Les actions consacrées à la jeunesse se répartissent en trois secteurs : le secteur Enfance-loisirs avec les accueils de loisirs et périscolaires, le secteur Centre de vacances et le pôle Jeunesse, avec le Club de Loisirs pour Adolescents et Préadolescents (CLAP), le Point Information Jeunesse (PIJ), les animations de proximité et les dispositifs jeunesse.

RÉALISATIONS 2008

ACCUEILS DE LOISIRS

Implantés dans les écoles de la ville, les accueils de loisirs ont avant tout pour objectif d'être un lieu de vie agréable dans lequel interviennent des animateurs diplômés. L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Les Buttes a ouvert en septembre 2008, et a permis de réaliser 1 256 journées/enfants. Trois centres de loisirs élémentaires, Allezard, Defferre et Monge, accueillent à la demi-journée. Cette prestation permet à des enfants d'intégrer un accueil de loisirs après leurs d'activités culturelles ou sportives. Ces accueils peuvent se faire le matin de 8h à 13h30, avec repas obligatoire, ou en après-midi de 13h à 18h30 (628 demi-journées d'accueil sur la période scolaire 2008). Près d'une trentaine d'enfants reconnus handicapés ou présentant des troubles importants du comportement peuvent être accueillis sur les structures. 846 demi-journées enfants handicapés ont été réalisées, avec un recrutement supplémentaire si les enfants accueillis le nécessitaient. Enfin, le 11 juin 2008, 925 enfants ainsi que 200 adultes (encadrement et restauration) ont participé à la fête des accueils de loisirs, sur le thème "Le tour du monde en 1 jour".

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES MATERNELS ET ÉLÉMENTAIRES

En septembre 2008, 2 accueils élémentaires sont ouverts au Jeu de Paume et aux Guibelets, de 16h30 à 18h, pour pallier la suppression de l'étude surveillée.

CENTRES DE VACANCES

397 enfants de 4 à 17 ans ont bénéficié d'un séjour en centres de vacances, en juillet ou en août 2008, dans l'une des 24 destinations proposées entre mer, montagne et campagne, avec au programme : activités sportives et culturelles, découverte de l'environnement, citoyenneté, …

POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

Il a pour vocation d'assurer, à l'échelon local et national, une mission d'accueil et d'information pratique et actualisée, dans la quasi-totalité des domaines. Des actions complémentaires à cette mission ont également été menées : opération jobs d'été, ateliers de soutien en français et accompagnement aux concours et examens, information sur les métiers du bâtiment, participation à l'atelier L'assiette en marche, votation citoyenne, rencontres et débats… Le PIJ travaille avec des partenaires diversifiés : Festival international du film de femmes, journées cinématographiques du Val-de-Marne contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, OMS dans le cadre de Broc'Sports, Tous en Club et Pass'Sports pour Elles, Ligue des droits de l'Homme du Mont-Mesly, …

DISPOSITIFS JEUNESSE

Le passeport jeune, les chéquiers découverte et les sorties à la carte donnent accès, pendant les vacances scolaires, à tout un programme d'activités culturelles et sportives. Le pôle Jeunesse apporte son soutien financier aux 16-20 ans désirant suivre certaines formations. Ainsi, 117 bourses ont été accordées en 2008 : 90 pour le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), 12 pour la Prévention et Secours Civiques de niveau 1, 14 pour le Brevet de Sécurité Routière et 1 pour le Brevet de Surveillant de Baignade. Près de 70 stages socioculturels dans les centres sociaux et les MJC ont également été aidés.

ANIMATIONS DE PROXIMITÉ

Complémentaires aux autres dispositifs accessibles aux jeunes Cristoliens, ces animations contribuent à l'insertion et l'épanouissement des jeunes par la découverte de pratiques sportives et socioculturelles variées. Les activités se déroulent dans 9 installations sportives pendant le temps périscolaire, et dans 6 gymnases pendant les vacances scolaires.
Les activités proposées sont diverses et variées, avec, en plus des activités régulières, d'autres animations telles que : trampoline, danse, chant, double dutch, rugby, slam, activités aquatiques, théâtre d'improvisation, … Les moments forts de l'année ont été le Cristo Raid, les Crist'Olympiques et le Kid Stadium. Ces différentes animations sont le résultat d'un partenariat constructif avec l'USC Handball, l'USC Football, l'USC Tennis de table, l'USC Tennis, les MJC et les centres sociaux, la galerie d'art, la Maison des arts et de la culture, les cinémas, …

CLUB DE LOISIRS POUR ADOLESCENTS ET PRÉADOLESCENTS [CLAP]

Le CLAP accueille des Cristoliens de 11 à 15 ans de tous les quartiers de la ville. Les actions, menées en collaboration avec les jeunes, favorisent les échanges, le dialogue, l'apprentissage et l'accès à la culture : multimédia, photo, percussion, sorties culturelles, prévention routière, environnement, équilibre alimentaire, sports de raquette, tournois inter-centres, semaines à thème, … Le CLAP est ouvert le mercredi de 14h à 19h, et, pendant les vacances scolaires, à la journée ou à la demi-journée (de 9h à 18h avec repas sur place, de 9h à 12h30 ou de 13h30 à 18h).

CHIFFRES CLÉS

- 15 accueils de loisirs : 9 maternels et 6 élémentaires, pour un total de 76 831 journées/enfants
- 25 accueils périscolaires maternels et élémentaires, pour un total de : 53 557 heures/enfants le matin, 99 948 heures/enfants au goûter et 50 391 heures/enfants le soir
- 6 199 demandes traitées au PIJ
- 1 175 passeports jeune pour les 8-15 ans et 681 chéquiers découverte délivrés, 1 280 sorties à la carte effectuées
- 57 252 journées/enfants de 8 à 17 ans, dont 23 697 sur le temps périscolaire et 33 555 sur les vacances scolaires, pour les animations de proximité
- 1 069 journées/enfants, dont 2 097 heures/enfants pour les mercredis, 6 458 heures/enfants pour les vacances scolaires pour le CLAP
- budget Accueils de loisirs et accueils périscolaires (hors personnel et frais de bâtiment) :
  - recettes : 1 308 094 €, avec une participation des familles à hauteur de 931 712 €, et 376 382 € de financement de la CAF
  - dépenses : 273 437,38 €
- budget Centres de vacances : 331 061,52 € (la participation des familles s'élève à 123 111,36 €)
- budget pôle Jeunesse (hors personnel et frais de bâtiment) :
  - recettes : 405 343 €, avec la participation des familles à hauteur de 15 601 € et les financements de la CAF (Contrat Enfance Jeunesse : 351 210 €, Prestation de Services Ordinaires : 18 059 €)
  - dépenses : 174 747,07 €

Éducation

Compétente dans le domaine de l'enseignement de premier degré (maternel et élémentaire), la ville exerce trois types de missions : mettre à disposition les moyens humains, financiers et matériels permettant à l'Éducation nationale d'assumer ses missions, accompagner les enseignants pour mieux lutter contre l'exclusion et l'échec scolaire (intervenants municipaux proposant aux enfants des activités sportives et d'éducation artistique, classes de découvertes…) et assurer la mise en œuvre et la gestion du mécanisme de quotient familial dont l'objectif est d'adapter la participation financière des familles pour les prestations municipales en fonction de leurs capacités contributives.
4 services sont chargés d'assurer ces missions : Logistique des écoles, Enseignement, Unité de gestion et Accueil enseignement.

RÉALISATIONS 2008

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Plusieurs chantiers ont eu lieu en 2008. En avril, les travaux de la future école Aimé Césaire ont débuté. Le bâtiment comprendra notamment un groupe scolaire avec 7 classes en maternelle et 8 en élémentaire, ainsi qu'un centre de loisirs (ouverture prévue septembre 2009). En septembre, l'école du Jeu de Paume, dorénavant appelée Léo Orville, a été transférée dans l'ancien LEP réhabilité. Enfin, le relais restauration de l'école Chateaubriand maternelle a été mis en conformité.

DÉMATÉRIALISATION

Depuis 2007, de plus en plus de directeurs d'école utilisent internet pour passer leurs commandes de matériel. En 2008, 54% des commandes ont été envoyées par cette voie. Ce nouveau système représente un gain de temps dans le traitement des commandes ainsi qu'une économie de papier importante pour les écoles. En septembre, les nouveaux directeurs ont reçu une formation dans leur école par le service Unité de gestion. De plus, l'installation du logiciel Carl sur les ordinateurs des directeurs leur permet d'effectuer des demandes de travaux auprès des services techniques et d'en suivre l'évolution.
De plus, le paiement en ligne des prestations scolaires et périscolaires a été mis en place au 1er septembre 2008 ; les parents peuvent ainsi effectuer leur règlement sur le site internet de la Ville. Ce mode de paiement représente 30% des transactions, contre 6% en espèces, 49% en chèques bancaires, 14% par cartes bancaires et 1% par d'autres moyens (mandat, ticket CESU, …).
Enfin, le logiciel Galopins est utilisé depuis le 1er avril 2008 par les services pour la gestion des inscriptions dans les écoles et de la carte scolaire, ainsi que pour la facturation des prestations scolaires.

ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La direction de l'Éducation est représentée depuis 2007 par un référent au sein du groupe de travail développement durable. Il a pour mission de faire le lien entre le service du développement durable et les écoles, autour de projets impulsés par ce service (exposition sur l'eau, sensibilisation au tri et recyclage des déchets…). Afin d'améliorer la qualité des repas, des aliments biologiques sont maintenant régulièrement introduits dans les menus.

CHIFFRES CLÉS

SERVICE ENSEIGNEMENT

- Aménagement du Temps Scolaire : 254h30 d'activités culturelles réparties sur 23 écoles élémentaires et 17 écoles maternelles.
- Classes de découvertes : 54 classes de CM2, CM1/CM2 et classes spécialisées, sont parties, soit 1 191 enfants sur différents séjours :
  - 29 classes de neige
  - 1 classe de voile
  - 11 classes à thème
  - 2 classes nature
  - 5 classes sans nuitées, ainsi que 6 classes de CM2 des écoles privées De Maillé et Ozar Hatorah.
- 5 576 élèves ont vu la pièce de théâtre *Sortilège*, de la Compagnie Jérôme Thomas, au spectacle de Noël
- 7 388 € répartis sur 22 projets d'action éducative et innovante en 2007/2008
- 219 projets d'accueil individualisés signés dans les écoles de Créteil

SERVICE LOGISTIQUE

- ATSEM : 136 agents
- Hommes de service : 34 agents + 21 remplaçants
- Gardiens : 25 agents
- Relais restauration : 59 agents
- Agents d'entretien : 138 agents

SERVICE UNITÉ DE GESTION

- budget de fonctionnement : 2 390 390 €
- 1 246 bons de commande

SERVICE ACCUEIL ENSEIGNEMENT

- 6 659 dossiers de quotients familiaux environ par an
- 2 478 inscriptions scolaires
- 700 inscriptions dans les centres de loisirs
- 56 357 factures de cantine
- 27 000 encaissements en régie aux guichets de l'hôtel de ville (14% en espèces, 10% en cartes bleues, 63% de chèques bancaires, 13% par Internet depuis 1er septembre 2008)

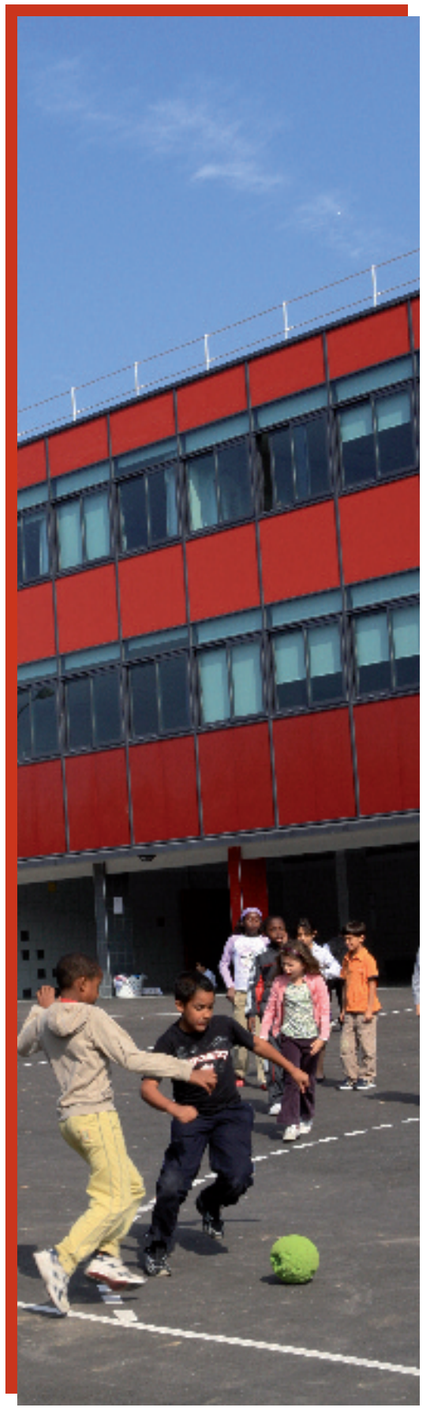

Logement

Les demandes de logements sociaux sont instruites par la direction du Logement de la Ville. Les dossiers sont proposés à la commission communale d'attribution des logements qui les étudie en fonction des critères de compatibilité avec les logements disponibles à la date de leurs vacances.
La direction du Logement a également en charge les procédures de réactualisation annuelle des dossiers en attente. Par ailleurs, elle participe aux commissions de dettes locatives, aux commissions inter-bailleurs (dossiers d'expulsions locatives), aux commissions d'attributions de logements des différents bailleurs de la ville et aux commissions de divers organismes (Commission FSL de la Caisse d'Allocations Familiales notamment).

RÉALISATIONS 2008

CHANGEMENT DU PROGICIEL DE GESTION DES DEMANDEURS DE LOGEMENT

La Ville s'est dotée d'un nouveau progiciel de gestion des demandeurs de logement social ayant pour but d'améliorer la relation avec les usagers, notamment par la tenue d'entretiens personnalisés. Il facilite également la gestion du parc locatif social dont la commune est réservataire, ainsi que les conventions de réservation, et sera donc un outil pointu d'aide à la décision en matière d'attribution de logement.
Par ailleurs, ce logiciel permet une numérisation des documents liés à un dossier, ce qui induit, à terme, une diminution de l'utilisation du papier et la création d'un dossier complètement numérisé.

GESTION DES PROCÉDURES D'EXPULSION

Une gestion plus en amont des familles en situation d'expulsion a été initiée avec le service des Prestations sociales. Le volume des procédures, n'ayant pas cessé d'augmenter depuis 2 ans, entraîne des délais de gestion de plus en plus courts. Aussi, afin d'éviter les situations sociales difficiles, il est envisagé, avec l'aide des bailleurs concernés, de recevoir les familles avant l'obtention du commandement de la force publique signé par le Préfet.

RÉSIDENCES SOCIALES

L'arrivée du conseiller municipal délégué au logement des plus démunis a induit une refonte de l'accueil du public admissible en résidence sociale.
Un premier entretien a lieu avec la direction du Logement, confirmé par un nouvel entretien assuré par le conseiller municipal. Des réunions régulières seront organisées pour étudier les taux de rotations des logements, les différents problèmes rencontrés, les entrées et les sorties.

CHIFFRES CLÉS

- 981 ouvertures de dossiers soit 331 demandes (25,22 %) de moins qu'en 2004 (année de référence statistique)
- 799 (78,50 %) dossiers archivés sur 1 019 relances effectuées
- 254 attributions de logements de différente typologie :
  45 en F1, 64 en F2, 91 en F3, 39 en F4, 12 en F5 et 3 en F6
- Sur la période 2004-2008, la direction du Logement a attribué 1 297 logements répartis sur 23 bailleurs différents. Les deux bailleurs principaux, OPAC CH et SEMIC CH, réunis sous l'égide de Créteil Habitat, représentent respectivement 76,41 % du total des attributions et 80,31% sur l'année 2008.

Démocratie locale et de proximité

La direction de la Démocratie locale et de proximité a pour principale mission de favoriser l'approfondissement de la démocratie participative qui permet aux habitants d'être mieux informés et mieux associés aux décisions qui les concernent. Il s'agit d'une direction qui coordonne diverses instances et dispositifs de participation.

RÉALISATIONS 2008

DISPOSITIFS D'ÉDUCATION A LA CITOYENNETÉ

Les conseils d'enfants, d'adolescents et de jeunes ont permis, en 2008, de réunir et de faire travailler ensemble sur des projets d'intérêt général plus 230 jeunes de Créteil.
Parmi les actions significatives menées, on peut noter le projet "Présente-moi ton quartier" du conseil d'enfants, la création d'un site internet pour lutter contre les discriminations conçu par les adolescents, et le chantier humanitaire de réhabilitation d'un centre de santé et d'une maternité réalisé aux Comores par les plus âgés.

COMITÉS DE QUARTIER

Cette année électorale a renouvelé les équipes des nouveaux bureaux exécutifs des comités de quartier. L'activité a repris de manière plus intensive et significative au second semestre : 32 des 38 assemblées générales ont été organisées sur cette seule période.
Les 68 manifestations programmées tout au long de l'année ont été autant d'occasion pour les habitants de partager des moments de convivialité et de faire connaissance.
Enfin, un traitement particulier et individualisé des courriers émanant des habitants a été mis en place en lien avec les élus des comités de quartier. Avant chaque réponse, une rencontre entre l'habitant, le co-président et la direction est organisée sur place afin de préciser la demande et donner la réponse la mieux adaptée.

SERVICES RENDUS PAR LES RELAIS MAIRIE

Les 4 relais de proximité ont connu en 2008 une forte augmentation de leur fréquentation. L'activité a progressé de plus de 8% par rapport à l'année précédente ; le nombre d'actes délivrés est ainsi passé de 52 992 à 57 414.
La majorité des demandes émises dans les relais mairie a concerné le secteur des affaires scolaires (des inscriptions aux règlements de facture) et l'instruction des dossiers de Carte Nationale d'Identité et de passeport.
Enfin, les agents des relais constatant une précarisation d'une partie de la population, une formation spécifique leur sera proposée en 2009 afin d'offrir aux administrés un accueil plus personnalisé.

Affaires civiles et juridiques

Le service Affaires civiles - cimetière a pour mission de conserver sur des registres les actes administratifs retranscrivant les événements de la vie civile survenant sur la commune (naissances, mariages et décès). Il assure également toutes les missions induites par la création de ces actes administratifs (mentions, livrets de famille, attestations et certificats divers, affaires militaires…) ainsi que la gestion et le fonctionnement du cimetière communal.
Les services Accueil - Standard, Cartes Nationales d'Identité - Passeports et Élections ont en charge l'accueil des citoyens à l'hôtel de ville et l'orientation des appels téléphoniques, les procédures d'obtention des cartes d'identité et des passeports, et l'élaboration et le suivi de la liste électorale.

RÉALISATIONS 2008

SERVICE CIMETIÈRE

Après diverses extensions, le cimetière couvre aujourd'hui une superficie d'environ 35 000 m^2. Plus de 6 000 concessions y sont recensées.
Le service du Cimetière assure la gestion des inhumations, des exhumations, le suivi des dossiers de concessions et leur renouvellement ou conversion ainsi que les reprises. Il veille à l'entretien des allées, le suivi des espaces verts et du patrimoine arboricole du cimetière en lien avec le service des Parcs et jardins, au déroulement des cérémonies militaires et est attentif à l'accueil des familles en deuil.
En 2008, la création d'une ligne analogique a permis la liaison avec les services municipaux et la mise en place du logiciel de gestion de cimetière, CIMETPRO.

SERVICE CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ - PASSEPORTS

Le service a en charge l'élaboration et le suivi des dossiers de demandes de carte d'identité et de passeport. Le temps de traitement d'un dossier avec l'administré dure environ 20 minutes. Pour l'année 2008, 125 dossiers par mois et par agent ont été traités, soit au total 12 053 dossiers instruits, et autant de titres remis aux administrés.

SERVICE DES ÉLECTIONS

Le service a enregistré les changements d'adresse sur la commune. Il a organisé et préparé des commissions administratives chargées du contrôle et de l'élaboration de la liste électorale. Pour cela, quatre réunions de travail ont eu lieu de septembre à décembre, auxquelles ont siégé 30 personnes désignées par la Préfecture et le Tribunal de Grande Instance.
De plus, comme les années précédentes au mois de mai, à la demande du Tribunal de Grande Instance, un tirage au sort à partir de la liste électorale a été effectué afin de constituer la liste des jurés d'assises. 192 jurés titulaires et 1 800 jurés suppléants ont ainsi été désignés. 1 992 courriers ont été envoyés, et autant de coupons réponse traités en retour, avant leur transmission au Tribunal de Grande Instance.
Enfin, le service a reçu un état de l'INSEE comportant les coordonnées des jeunes de 18 ans à inscrire d'office suite au recensement militaire. Pour l'année 2008, cet état dénombrait 919 jeunes à inscrire. Chaque inscription a fait l'objet d'un courrier d'information envoyé à chacun des intéressés.
Enfin, en 2008, trois scrutins se sont déroulés : les élections municipales et cantonales nord (9 mars 2008) et les élections prud'homales (3 décembre 2008).
Les élections municipales et cantonales nord ont nécessité la préparation matérielle de 48 bureaux de vote dont 13 en double pour le canton nord, l'organisation et la préparation du Palais des Sports pour la mise sous pli des documents électoraux. A l'occasion de ces scrutins, le service a été destinataire de 309 procurations.
Concernant les élections prud'homales, le fichier électoral relatif à ce scrutin a été fourni par le Ministère du travail. Les agents du service ont complété les informations manquantes en contactant les électeurs concernés et vérifié l'implantation des établissements répertoriés. La répartition des électeurs dans les bureaux de vote se fait par section (industrie, commerce, agriculture, activités diverses et encadrement) : cette tâche a été effectuée par les agents du service, et a demandé l'implantation de 20 bureaux de vote sur la commune. Le nombre d'électeurs inscrits s'est élevé à 27 856 pour le collège salariés, 542 pour le collège employeurs.
Contrairement aux élections politiques, la ville de Créteil est chargée par la Préfecture de la centralisation des résultats de toutes les communes du Val-de-Marne. C'est pourquoi une organisation spéciale a été mise en place par le service pour réceptionner les procès verbaux des autres communes ; cette opération pour le scrutin du 3 décembre 2008 a débuté à 21h pour s'achever à 5h.

CHIFFRES CLÉS

AFFAIRES CIVILES-CIMETIÈRE

- 23 agents composent le service avec un budget de fonctionnement de 19 500 euros
- 5 780 actes ont été rédigés par les 3 pôles :
  - pôle naissances : 3 413 actes dont 2 989 naissances (pour lesquelles 23 912 copies ont été délivrées), soit une augmentation de 598 actes, ce qui correspond à un registre supplémentaire
  - pôle mariage : 302 mariages célébrés mais 194 divorces reçus
  - pôle décès : 2 065 actes dont 1 826 décès (pour lesquels 27 390 actes ont été délivrés)
- 1 557 Cristoliens sont nés et 419 décédés en 2008
- environ 57 000 extraits d'actes demandés par voie postale, fax ou courriel
- 25 759 documents délivrés au guichet dont 18 175 actes, 1 614 attestations d'accueil, 732 sorties de territoire
- 6 000 mentions apposées, soit une augmentation de 1 800 mentions, et environ 4 000 livrets de famille établis ou complétés
- numérisation des actes de naissances de 1917 à 1945 (8 192 actes)

CNI-PASSEPORTS

- 8 agents (dont 2 à temps partiel 80 %), sous la responsabilité d'un chef de service et d'un cadre A
- 6 280 demandes de carte d'identité
- 5 773 demandes de passeport

ÉLECTIONS

- 2 agents sous la responsabilité d'un chef de service et d'un cadre A
- nombre d'inscrits au 28/02/08 :
  - 47 901 électeurs français
  - 241 électeurs européens
- 1 304 inscriptions sur la liste électorale du 01/01/08 au 31/12/08
- 682 radiations

ACCUEIL-STANDARD

- 4 agents
- 39 101 accueils physiques à l'hôtel de ville (dont 2 790 pour le service CNI-passeport)
- 128 616 appels reçus au standard

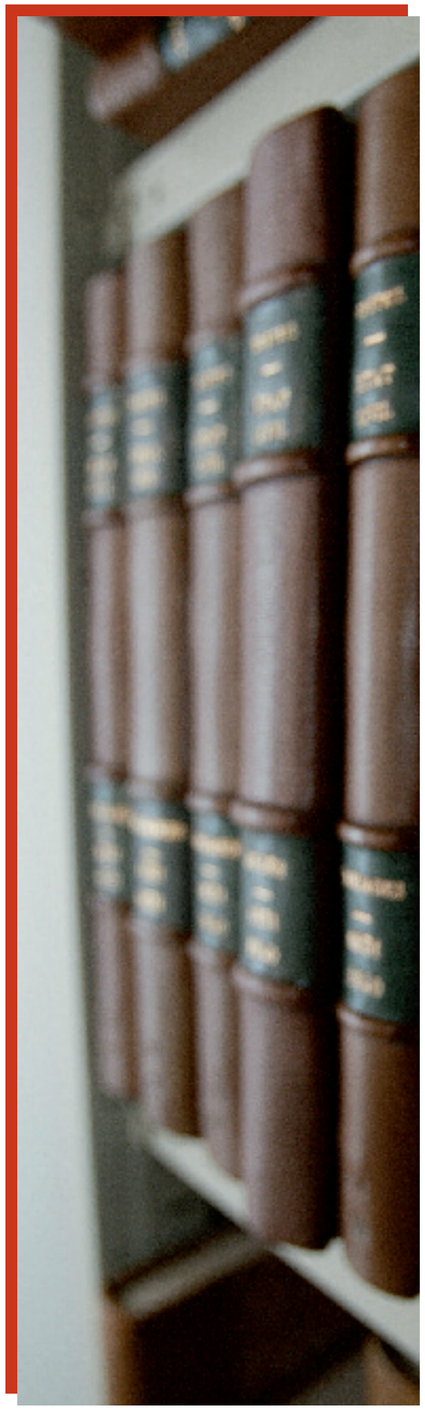

Prévention et sécurité

La direction de la Prévention et de la Sécurité est un service public de proximité intervenant dans des missions bien spécifiques au plus près des citoyens, en complément des missions régaliennes de l'État dévolues aux services la police nationale, et en lien régulier avec eux. Elle compte 157 agents, dont 5 à la direction.

RÉALISATIONS 2008

ENLÈVEMENT DES ÉPAVES

3 agents assurent le recensement et l'enlèvement des véhicules par l'intermédiaire de deux prestataires extérieurs. En 2008, 287 véhicules épaves sont partis en casse directe ou en fourrière.

OBJETS TROUVÉS

2 agents assurent la réception et la gestion des objets trouvés : clefs, lunettes, portefeuilles, cartes vitales, bancaires, de transport, d'étudiant... En 2008, 3 166 objets trouvés ont été reçus par le biais de différentes administrations ou services (préfecture du Val-de-Marne, commissariat de Créteil, cinéma UGC, centre commercial Créteil Soleil, hypermarché Carrefour, poste principale, relais mairie, parcs et jardins). 2 223 objets trouvés ont été restitués à leurs propriétaires.

SURVEILLANCE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

17 agents et 2 chefs de poste assurent la surveillance de 190 bâtiments sous alarmes incendie et intrusion, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Lors de leurs déplacements, ces agents sont aussi susceptibles d'intervenir et d'apporter leur soutien aux autorités compétentes, dans le cadre des dispositifs d'urgence mis en œuvre.

SURVEILLANCE DES PARKINGS PUBLICS

46 agents sont affectés à 7 parcs de stationnement, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, en travail posté de 7h à 19h et de 19h à 7h :

- Brossolette : 256 places dont 32 abonnés et 25 conventionnés
- Joly : 81 places dont 13 abonnés et 24 conventionnés
- Échat (galerie marchande) : 107 places dont 22 conventionnés
- Haye-aux-Moines : 187 boxes et 291 places dont 127 abonnés SAGI et 5 conventionnés
- Palais (galerie marchande) : 191 places dont 9 abonnés
- Brèche : 832 places dont 535 abonnés et 169 conventionnés
- Hôtel de ville : 818 places dont 670 réservées

Ces mêmes agents assurent la surveillance du Service Accueil Médical Initial (SAMI), au 115 avenue du Général-de-Gaulle, du lundi au vendredi de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit et le dimanche et jours fériés de 8h à minuit.

MAINTENANCE TECHNIQUES DES PARCS DE STATIONNEMENT

2 agents assurent le suivi technique des parkings et s'assurent du bon fonctionnement des systèmes de péages. Ils ont en charge la programmation et la gestion des badges des parcs de stationnement et des contrôles d'accès. Ils s'occupent également de former le personnel des parcs, sur les moyens techniques utilisés.
En 2008, 433 interventions pour divers réparations et problèmes techniques ont été effectués.

ÎLOTIERS ET AGENTS DE SURVEILLANCE DES SORTIES D'ÉCOLES

3 chefs de poste et 27 îlotiers apportent leurs concours aux autorités compétentes, notamment sur des dispositifs mis en place en cas d'accidents sur la voie publique ou de situations sensibles rencontrées par la population. Ils assurent la surveillance de nombreuses manifestations sur la ville, ainsi que les abords des marchés. Ils sont compétents pour verbaliser les infractions aux règles de stationnement. 32 agents assurent à temps partiel la surveillance de la voie publique des entrées et sorties d'écoles.

SÉCURITÉ INCENDIE DE L'HÔTEL DE VILLE

18 agents et 2 chefs de postes assurent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 la surveillance du bâtiment lié à la réglementation des Immeubles de Grande Hauteur.

FILTRAGE DE L'HÔTEL DE VILLE

4 personnes filtrent les accès aux services de l'hôtel de ville pendant les horaires de bureau et s'assurent du bon déroulement des cérémonies de mariages.

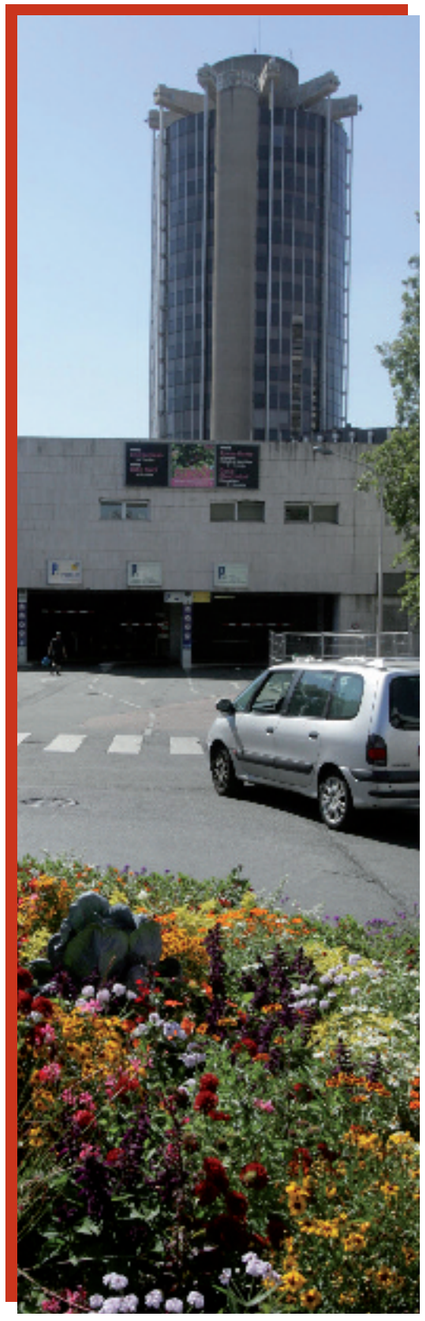

LES SERVICES D'ACTION SOCIALE

- Prestations et insertion sociales
- Troisième âge
- Prévention santé
- Handicap
- Petite enfance

Prestations et insertion sociales

Tout Cristolien rencontrant des difficultés financières, familiales ou sociales peut se présenter au service des prestations sociales pour évoquer sa situation et obtenir des conseils individualisés sur ses droits et les démarches à effectuer.

RÉALISATIONS 2008

AIDES D'URGENCE

Les interventions d'urgence permettent d'apporter une aide matérielle aux Cristoliens victimes d'un sinistre dans leur logement (sécurisation des lieux du sinistre, financement de nuits d'hôtel et de produits de première nécessité dans l'attente d'une intervention des assurances, accompagnement dans les démarches administratives).
En 2008, 40 nuits d'hôtel ont ainsi été financées.
Les aides alimentaires d'urgence sont débloquées en faveur de ceux dont la situation ne permet pas de faire face temporairement à ce besoin (rupture ou attente d'une prestation par exemple). L'aide est versée sous forme de chèques d'accompagnement personnalisé échangeables auprès des commerçants affiliés (990 bénéficiaires en 2008).

ACCÈS ET MAINTIEN AUX FOURNITURES D'ÉNERGIE

La loi impose à EDF de signaler au Centre Communal d'Action Sociale les coordonnées des ménages menacés de coupures à la suite d'impayé. Un entretien leur est proposé par le CCAS afin de faire le point sur leur situation, étudier les aides possibles ou négocier avec EDF un plan d'apurement.
Par convention avec le Conseil général, le service des Prestations sociales gère le Fonds de Solidarité Habitat – Énergie, pour les opérateurs historiques d'électricité ou de gaz (EDF et GDF). En 2008, 1 953 aides ont été accordées, pour une dépense de 121 368 €.

AIDES FINANCIÈRES PONCTUELLES ET CIBLÉES AUX FAMILLES

Les ménages rencontrant des difficultés peuvent faire l'objet d'une aide financière ponctuelle pour les dépenses de première nécessité, celles relatives à l'état de santé, ou pour soutenir un projet d'insertion professionnelle ou sociale. Elles sont attribuées aux personnes disposant d'un domicile stable sur la commune, en fonction de leurs revenus et des démarches engagées.
Le CCAS délivre également des aides établies selon un barème, dont l'objet est de permettre aux familles, quel que soit leur revenu, d'assurer les dépenses des cantines dans un établissement hors Créteil, de séjours éducatifs et d'activités sportives et culturelles de leurs enfants.

PRÉVENTION DES EXPULSIONS

La prévention des expulsions locatives est un enjeu majeur de l'action municipale. En amont, le CCAS pilote la commission des dettes locatives (CAF, bailleurs sociaux, Département, Ville). Il reçoit les familles en situation contentieuse pour aides et conseils. Lorsque la procédure d'expulsion arrive à son terme et que l'expulsion est imminente, la commission inter-bailleurs intervient pour tenter, avec les ménages concernés, de trouver une issue en matière de relogement par exemple.
En 2008, la commission des dettes locatives a examiné 96 situations, la commission inter-bailleurs 109 dossiers, et 250 entretiens d'aides et de conseil ont eu lieu.

REVENU MINIMUM D'INSERTION (RMI)

La mission du service Insertion sociale est d'assurer aux bénéficiaires potentiels l'allocation, les droits dérivés (CMU, aide au logement…) ainsi que l'entrée dans une démarche d'insertion (aide à la recherche d'emploi, de formation et d'hébergement, aide au transport, aide aux démarches administratives, …).
L'orientation prioritaire est le retour à l'emploi. Par convention avec le Département, les référents insertion soutiennent les démarches des bénéficiaires. Ils s'appuient notamment sur le plan départemental d'insertion.

CHIFFRES-CLÉS

- 312 540 € d'aides financières pour 2 400 bénéficiaires
- 1 424 bénéficiaires du RMI au 31 décembre 2008 (auprès du CCAS)
- 441 demandes en 2008
- 866 Contrats d'insertion établis

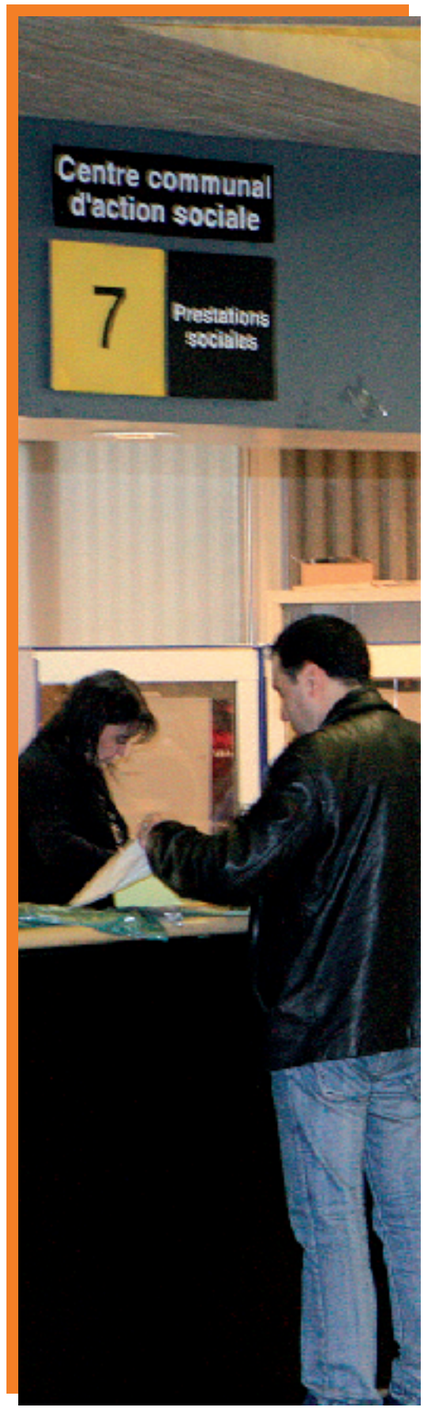

Troisième âge

Les missions confiées au service 3e âge ont pour objectif de faciliter la participation des retraités à la vie de la cité au moment de la mutation importante que représente la cessation d'activité professionnelle.

RÉALISATIONS 2008

AIDES LÉGALES ET FACULTATIVES

Le service 3e Âge remplit des missions d'accueil, d'information et de conseil auxquelles s'ajoutent la constitution et le suivi de différents dossiers d'aide sociale (155 dossiers traités en 2008).
La progression de la demande, les difficultés auxquelles sont confrontés de plus en plus de Cristoliens âgés et handicapés, l'évolution et la diversification des aides et des dispositifs en font un des axes essentiels de son action.
Interlocuteur privilégié, souvent le premier auquel s'adressent les demandeurs et leurs familles, le service 3e Âge privilégie cette démarche indispensable d'orientation et d'accompagnement, en collaboration étroite avec tous ses partenaires de l'action gérontologique.
L'allocation mensuelle municipale a été instituée en 1978 afin de garantir aux personnes âgées des ressources égales à 80% du SMIC pour une personne seule, et 150% pour un couple. Le nombre d'allocataires a fortement augmenté ces dernières années (+ 20% en 2008).

SOUTIEN À DOMICILE

Les différents services et prestations qui constituent le dispositif de soutien à domicile (aide à domicile, soins à domicile, portage de repas, téléassistance, petites réparations, amélioration de l'habitat) ont connu une importante progression de leur activité ces dernières années. En 2008, le service de soins à domicile a vu la moyenne annuelle de personnes prises en charge passer de 45 à 50. Le service d'aide à domicile, dont l'activité est restée stable, s'est attaché notamment à poursuivre et à développer son action auprès des personnes en situation de grande détresse, en agissant avec d'autres intervenants (familles, professions médicales, assistantes sociales) et plus spécialement avec le CLIC secteur 4 et le secteur de santé géronto 4.

RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES

Le taux d'occupation des 4 résidences pour personnes âgées, qui, en 2008, s'est élevé en moyenne à 90%, se maintient par rapport aux années précédentes. Il illustre l'attractivité du mode d'hébergement proposé dans le cadre des logements-foyers.

VIE SOCIO-CULTURELLE ET LOISIRS

CLUBS D'ANIMATION

L'équipe d'animation des clubs 3e âge a maintenu et développé un large éventail de manifestations, d'activités physiques adaptées et d'ateliers autour des pratiques artistiques et artisanales ou de l'initiation à l'informatique. Les rencontres intergénérationnelles, organisées en collaboration avec de nombreux partenaires, ont constitué à nouveau en 2008 un élément important de leur action.
En fin d'année, l'exposition-vente biennale des travaux réalisés dans les clubs 3e âge a permis de faire découvrir la créativité des retraités et la qualité exceptionnelle de leurs œuvres artistiques et artisanales.

BANQUET ET COLIS DU NOUVEL AN

Plus de 1 600 personnes âgées de plus de 65 ans ont participé en janvier 2008 au banquet suivi d'un récital de Michel FUGAIN, organisé à l'occasion du nouvel an. Près de 5 000 autres retraités ont choisi le colis offert en remplacement du banquet.

SPECTACLES ET SORTIES

17 spectacles gratuits ou payants ont été programmés à l'intention des personnes de plus de 55 ans. Ils ont eu lieu à Créteil ou dans la région parisienne, avec transport par car et accompagnement. Un carnet de dix billets de cinéma, ramenant leur participation à 1,50€ par séance leur a également été proposé.

SEMAINE BLEUE

Chaque année, au mois d'octobre, se déroule la semaine nationale des retraités et personnes âgées, dite Semaine Bleue. En 2008, le service 3e Âge et l'équipe d'animation des clubs ont programmé à cette occasion des rencontres de réflexion et d'échanges et diverses manifestations à caractère ludique et récréatif, ainsi qu'une journée portes ouvertes dans tous les équipements du service.

SÉJOURS DE VACANCES

195 personnes âgées de 55 à 90 ans ont participé aux 7 séjours (1 en France, 6 à l'étranger) organisés par le service 3e Âge. 138 d'entres elles ont pu bénéficier d'une réduction pouvant aller jusqu'à plus de la moitié du prix du séjour choisi.

DISPOSITIF CANICULE

Nées du choc provoqué par les conséquences dramatiques de la canicule de l'été 2003, les mesures de prévention et d'accompagnement prises dès l'année suivante ont été reconduites en 2008 :
- remplacement des agents des services d'aide et de soins à domicile en congés,
- mise à disposition de pièces rafraîchies dans les 4 résidences pour personnes âgées,
- ouverture d'un registre communal des personnes vulnérables,
- diffusion très large des consignes de prévention,
- mise en place d'une cellule de veille communale,
- activation du réseau des professionnels de l'action sanitaire et sociale.

CHIFFRES CLÉS

- 119 agents affectés
- 50 673 heures servies et 565 personnes aidées par le service d'aide à domicile
- 82 prises en charge par le service de soins à domicile
- 348 bénéficiaires du portage de repas
- 405 personnes raccordées au système de téléassistance
- 212 allocataires de l'allocation mensuelle municipale
- 1 200 usagers des clubs 3e âge

Prévention santé

En lien avec le secteur universitaire et hospitalier, le service Prévention santé de la Ville mène des actions de prévention et de sensibilisation au profit de tous les Cristoliens.

RÉALISATIONS 2008

LUTTE CONTRE LA CARIE DENTAIRE ET LA SURCHARGE PONDÉRALE

L'action de prévention santé s'articule autour de programmes initiés par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, dans le cadre du plan régional de santé publique. Elle mobilise les acteurs de la prévention santé de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, du Département et du secteur hospitalo-universitaire. Diététiciens, chirurgiens dentistes, animateurs de prévention, étudiants consacrent un millier d'heures d'interventions aux jeunes Cristoliens.

Ainsi, une prévention bucco-dentaire, auprès des enfants âgés de 0 à 11 ans et de leurs parents, est menée en collaboration avec le service d'odontologie de l'hôpital Albert Chenevier, et une campagne d'éducation nutritionnelle Tonus et vitamine encourage à la consommation de fruits, à l'évolution des collations et des encas, et à la pratique régulière d'activité physique.

Depuis septembre 2008, les élèves de maternelle et d'élémentaire des écoles en ZEP (Zones d'Éducation Prioritaire) et en REP (Réseaux d'Éducation Prioritaire) bénéficient d'une distribution de fruit, une fois par semaine.

LIAISON ÉTROITE AVEC LE SECTEUR HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

L'IUT de l'Université Paris 12 contribue, avec des étudiants en diététique, à la réalisation des séquences pédagogiques de la campagne Tonus et vitamine. Le service d'odontologie de l'hôpital Albert-Chenevier ferme ses portes au public une journée par an afin de consacrer ses moyens humains et techniques à 200 élèves. De plus, un cadre hospitalo-universitaire sensibilise l'ensemble du personnel travaillant dans les établissements de petite enfance de la ville à l'hygiène bucco-dentaire, et intervient avec ses étudiants dans les écoles maternelles.

Cinq étudiants en chirurgie dentaire en stage de Santé Publique participent à une vaste opération d'apprentissage du geste du brossage des dents dans les écoles élémentaires : 2 000 élèves sont invités au test du révélateur de plaque dentaire.

LABELS QUALITÉ DES ACTIONS DE PRÉVENTION BUCCO-DENTAIRE VALIDES

La totalité des élèves des grandes sections maternelles et des écoles élémentaires, publiques et privées sous contrat, bénéficient d'une éducation à la santé bucco-dentaire, d'un brossage des dents en maternelle et d'une fluoration par bain de bouche en élémentaire. Des opérations en direction des 0-5 ans et de leurs familles complètent et renforcent cette campagne.

Trois audits menés en 2006 par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Île-de-France ont validé les labels ARCADE (Action Régionale Contre les Atteintes Dentaires des Enfants), attribués en 2004 aux actions conduites par le service Prévention santé.

ZOOM SUR…

L'ASSIETTE EN MARCHE

L'assiette en marche est une campagne d'information sur les bienfaits pour la santé d'une alimentation équilibrée et riche en fruits et légumes frais, et la pratique régulière d'activité physique.

Ce rendez-vous annuel est l'occasion de sortir des structures dédiées à l'enfance et d'aller au devant de la population cristolienne dans les quartiers et lieux de vie. Au sein des centres sociaux, MJC, MPT, PIJ, clubs 3e âge, restaurants administratifs ou sur le marché, les messages de prévention sont rappelés dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Ainsi, de mi-mai à mi-juin, de 4 000 à 5 000 personnes participent aux diverses animations organisées avec l'aide du Département et de la CPAM.

CHIFFRES-CLÉS

TONUS ET VITAMINE

- 10 tonnes de fruits consommés par les 3 130 élèves des écoles en ZEP et REP
- 128 animations dans les classes
- 818 parents rencontrés dans les 17 débats organisés autour de petits-déjeuners, goûters ou buffets vitaminés

CAMPAGNE DE PRÉVENTION BUCCO-DENTAIRE

- 527 parents des enfants fréquentant les crèches et haltes-garderies gérées par le CCAS sensibilisés à la santé bucco-dentaire
- 1 619 élèves des écoles maternelles publiques et privées sous contrat initiés au brossage des dents
- 6 138 élèves des écoles élémentaires publiques et privées sous contrat et 88 enfants des instituts spécialisés bénéficiaires des messages de prévention communiqués par 4 chirurgiens dentistes vacataires du CCAS
- 710 parents des enfants fréquentant les écoles maternelles en ZEP et en REP invités aux Fêtes du brossage et informés sur le dispositif M'Tdents…

Handicap

Essentiellement transversale, la mission de ce secteur est de faciliter et promouvoir l'intégration des personnes handicapées dans la Cité.

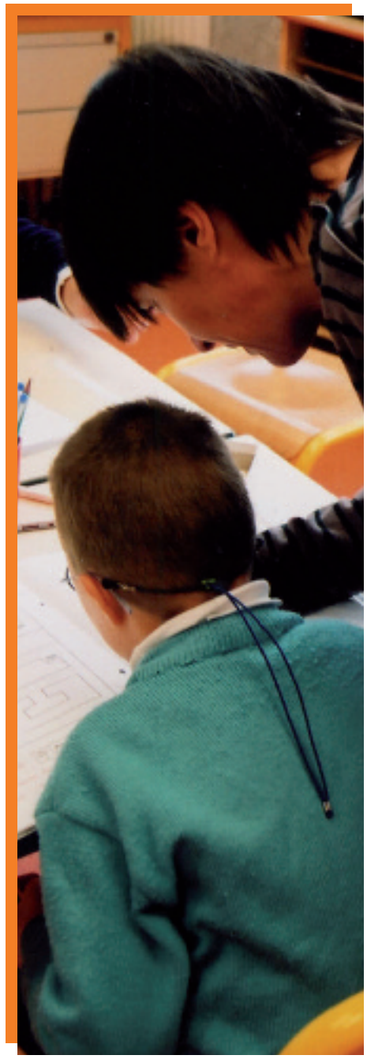

RÉALISATIONS 2008

VERSION AUDIO DU GUIDE POUR LA PERSONNE HANDICAPÉE ET SA FAMILLE

Depuis plus de quinze ans, la Ville publie un guide pour la personne handicapée et sa famille, au format papier. En 2008, afin de le rendre accessible aux personnes aveugles et malvoyantes, une version audio a été créée sur CD. Ce travail a été réalisé en collaboration avec l'Association des aveugles de Créteil et la Maison Pour Tous de la Haye-aux-Moines. Des comédiens cristoliens mais aussi du personnel communal ont prêté leur voix pour enregistrer le texte du guide. Deux formats sont disponibles : le mp3 et le format Daisy. Un téléchargement de ces fichiers sons est également possible depuis le site de la Ville.

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES

En 2006, la direction des Ressources humaines réalisait la première déclaration annuelle dans le cadre du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (loi du 11 février 2005). Chaque année, un recensement est effectué auprès de l'ensemble du personnel de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale. En 2008, la Ville dépassait le seuil légal avec un taux d'emploi des personnes handicapées de 6,12%. La limite était presque atteinte pour le CCAS avec un taux de 5,87%

COORDINATION DE LA COMMISSION POUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES [CIPH]

La CIPH, créée en 1990 et préfigurant la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées de la loi du 11 février 2005, s'est réunie en formation plénière une fois en 2008, et sous forme de groupes de travail à plusieurs reprises (urbanisme, travaux et accessibilité d'une part, animation et vie sociale d'autre part).
En 2008, la CIPH a particulièrement travaillé sur la question de l'accessibilité. En constante collaboration avec les associations, la Ville a mené une réflexion sur la méthodologie de ce diagnostic. Concernant le cadre bâti, un questionnaire a été élaboré avec les associations et le référent handicap. Testé auprès de trois structures, il a finalement été généralisé afin d'être envoyé à tous les établissements recevant du public communaux en 2009.

PRISE EN COMPTE DU HANDICAP A L'ÉCOLE

La convention relative au fonds documentaire "L'enfant et le handicap" a été renouvelée en 2008. Des rencontres régulières ont eu lieu avec la chargée du fonds au RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté). Un crédit de plus de 400 € a été utilisé pour l'acquisition d'ouvrages. Au total, ce sont 67 ouvrages pour adultes, 48 pour enfants, 99 revues et 5 supports audiovisuels qui sont disponibles.

ZOOM SUR…

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU HANDICAP

Des outils de sensibilisation au respect des places de stationnement réservé ont été créées par la Ville, en collaboration avec les associations cristoliennes représentant les personnes handicapées. Des imprimés de couleur verte ont été distribués aux associations afin que leurs adhérents les apposent sur les voitures mal garées.

CRÉATION D'UNE COMMISSION D'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE LA PLAINE CENTRALE

Une commission intercommunale d'accessibilité a été créée en novembre 2008. Cette commission doit dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Elle doit en outre établir un rapport annuel présenté au conseil communautaire et transmis au préfet ainsi qu'au président du conseil général. Cette commission est tripartite : élus des trois communes (Créteil, Alfortville et Limeil-Brévannes), représentants de personnes handicapées et usagers. Le travail de cette commission est complémentaire à celui de la CIPH.

CHIFFRES CLÉS

- 55 000 € de travaux de mise en accessibilité de la voirie
- 6 places de stationnement réservé créées, dont 2 avec abaissements de trottoirs
- 5 aménagements de voirie
- 1 mise en accessibilité des feux de signalisation d'un carrefour à l'aide de répétiteurs sonores
- 468,81 € pour l'achat d'ouvrages du fonds documentaire "L'enfant et le handicap"

Petite enfance

Les besoins en mode d'accueil des plus jeunes sont en perpétuelle évolution. Proposer diverses possibilités aux parents est une priorité pour le Centre Communal d'Action Sociale.

RÉALISATIONS 2008

DIVERSITÉ D'ACCUEIL POUR LES TOUT-PETITS

Le secteur de la petite enfance a pour mission l'accueil des enfants âgés de 3 mois à 3 ans. Il peut être régulier en crèche collective ou familiale. Un projet d'établissement permet d'offrir un accompagnement individuel à l'enfant dans un collectif en partenariat avec sa famille. La particularité de la crèche familiale est l'accueil des très jeunes enfants chez une assistante maternelle. Ils bénéficient alors d'un accueil privilégié puis d'un accompagnement vers le collectif avec un passage progressif en mini crèches. Les haltes-garderies proposent un accueil occasionnel. L'enfant est présent sur des courts temps (deux demi-journées par semaine).
Dans les différentes structures, des projets sont mis en place autour du livre ou de spectacles pour très jeune public ou bien encore de sorties en bibliothèques ou médiathèques.
Le service offre également la possibilité aux assistantes maternelles libérales de fréquenter les relais assistantes maternelles où de nombreuses actions sont mises en place : des réunions à thèmes, un partenariat avec les bibliothèques ou les maisons de quartier.
Quant aux équipes, elles bénéficient dans chacun de leur établissement, d'une journée d'échange pédagogique permettant des temps de réflexion et de rencontre entre tous les membres de l'équipe sans la présence des enfants.

CONSEILS DE CRÈCHE

Le conseil de crèche de cette année a regroupé tous les établissements et s'est déroulé le 12 juin 2008, sur le thème "Les besoins de l'enfant". La volonté a été de mixer les petites et grandes structures afin que les familles soient informées des différents fonctionnements selon le nombre d'enfants et le mode d'accueil.
La réunion a été organisée en deux temps : d'abord un exposé très complet sur les besoins du jeune enfant, laissant place à un temps de réponses aux questions. Le débat a été riche et la participation des parents très dynamique.
Courant décembre, les conseils de crèche ont eu lieu dans chaque équipement. Lors de ces réunions, les parents font part aux parents élus des demandes ou remarques à exprimer lors du conseil.

OUVERTURE D'UN POINT INFO PETITE ENFANCE

Cette structure s'est ouverte en fin d'année. Les professionnels sont à la disposition des parents et futurs parents pour répondre à toutes les questions liées à la petite enfance. Ce point info est ouvert les mardis et jeudis après-midi.

INSCRIPTIONS

Un partenariat s'est mis en place avec les relais mairie afin de permettre aux familles d'effectuer, dans chaque quartier, une pré-inscription dans ces structures.

PRÉVENTION BUCCO-DENTAIRE

La campagne de prévention bucco-dentaire en direction des 0-2 ans a commencé en octobre 2004 dans les structures de la petite enfance. Cette action comprend deux axes : un temps de sensibilisation des personnels des crèches et haltes-garderies et une information des assistantes maternelles en lien avec les relais assistantes maternelles.
La campagne en direction des parents s'est déroulée sur les secteurs sud et ouest de Créteil.
Au sein des différentes structures, une rencontre avec un chirurgien-dentiste, une sensibilisation autour d'une exposition et la remise d'une brosse à dents à chaque parent ayant un enfant âgé de plus de 15 mois ont été organisés.

PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

Depuis novembre 2008, un projet intergénérationnel est instauré à la halte-crèche des bords de Marne. Ainsi, deux fois par mois, des rencontres ont lieu entre les enfants et des retraités.
Avec l'accord des parents, 8 enfants, les plus grands de la crèche, y participent. Du côté des personnes âgées, six d'entre elles se sont portées volontaires.
Sur un thème précis, les rencontres ont lieu le jeudi entre 15h30 et 17h. Un espace particulier dans un salon a été aménagé à la résidence pour personnes âgées du Halage.
Différents ateliers sont mis en place : travaux manuels, contes, chansons, jardinage, ...Les retraités préparent avec soin ces rencontres, qui se confirment être une expérience enrichissante aussi bien pour les enfants que pour les retraités.

CHIFFRES CLÉS

- 264 agents
- 8 crèches collectives et 1 familiale
- 3 haltes-garderies et 1 halte-crèche multi accueil
- 551 places offertes en accueil régulier et 58 en accueil occasionnel
- 254 admissions en 2008

LES SERVICES DU CADRE DE VIE ET DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

- Développement durable
- Gestion du patrimoine communal
- Régie bâtiment
- Espaces verts
- Gestion de la voirie, de l'assainissement et de l'éclairage public
- Aménagement et développement
- Urbanisme opérationnel

Développement durable

Dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, des ressources naturelles ou encore de l'environnement, la ville de Créteil a depuis longtemps fait le choix de s'engager en faveur du développement durable. Afin de concrétiser cet attachement dans l'action au quotidien, un nouveau service chargé du développement durable a été créé fin 2007.

RÉALISATIONS 2008

VALORISER LES ACTIONS SUR CRÉTEIL

En priorité, ce nouveau service s'est attaché à recenser les initiatives relevant du développement durable afin de mieux les faire connaître et les valoriser. L'objectif est d'éditer un guide d'état des lieux synthétique réalisé à partir du recensement effectué par les services de la Ville et de la Communauté d'agglomération, à paraître en 2009, illustrant les principales actions mises en œuvre à Créteil.

MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LE CONCEPT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le service Développement durable a développé d'autres initiatives pour faire prendre conscience aux Cristoliens de l'importance à préserver l'environnement.

Il a participé activement à plusieurs manifestations : Festival de l'Oh (avec un stand spécifique où était présentée une maquette interactive sur le parcours de l'eau), Parcs et Jardins en fête (avec un quizz pour tester ses connaissances sur l'eau).

A cinq reprises au cours de l'année 2008, à l'occasion d'assemblées générales de comités de quartier, le service a présenté le concept du développement durable et l'a illustré à partir de réalisations concrètes dans le quartier lui-même. Cela permet à chaque fois de susciter des questions et des suggestions intéressantes.

Enfin, des animations ont été réalisées en direction des plus jeunes Cristoliens.
Ainsi, plusieurs séances de jeu sur la connaissance des énergies et sur les éco-gestes ont été proposées aux enfants de centres de loisirs élémentaires et du Centre de Loisirs pour Adolescents et Pré-adolescents.
Des interventions devant des conseillers municipaux enfants ont permis de les aider à cerner les projets que la Commission Environnement souhaitait initier sur Créteil.

ZOOM SUR…

UNE SEMAINE ÉNERGIQUE !

Créteil a participé pour la 1re fois à la semaine nationale du développement durable : une exposition et des animations ont été proposées du 14 au 18 avril à la Maison des Associations sur le thème de l'énergie. Un accueil spécifique a été réservé aux scolaires (CM1 et CM2) qui ont pu tester leurs connaissances sur les énergies renouvelables et réaliser des expériences scientifiques.
Au total, ont été accueillis 11 classes (8 écoles), 2 centres de loisirs élémentaires et 30 enfants du Conseil municipal d'enfants.

TRAVAIL TRANSVERSAL AVEC LES AUTRES SERVICES

Au cours de l'année 2008, le service a développé des contacts et partenariats avec les autres services municipaux, et plus particulièrement :
- les Services techniques (le service Parcs et jardins notamment) pour la réalisation de panneaux et la rédaction d'articles pour le journal *Vivre Ensemble*
- la Direction de la Commande publique pour développer les achats éco-responsables

mais également la Direction de l'Education, le pôle Multimédia, …

Parallèlement, un partenariat privilégié s'est mis en place avec le service Environnement-Déchets urbains de la Communauté d'Agglomération.

Enfin, afin de faciliter l'échange d'informations entre les agents et l'échange de bonnes pratiques, un "forum développement durable" a été proposé sur l'intranet.

CONSTITUTION D'UN RÉSEAU LOCAL D'ASSOCIATIONS

Le service Développement durable a multiplié les contacts avec les associations locales oeuvrant dans le domaine de l'environnement, afin de mieux connaître leurs activités et constituer un réseau sur la ville. Celui-ci doit permettre de faciliter la diffusion d'informations et de rechercher une meilleure complémentarité.

CHIFFRES CLÉS

- 2 agents
- 138 actions développement durable recensées dans les services municipaux et communautaires
- 5 articles dans le journal *Vivre Ensemble*
- participation à 3 manifestations publiques majeures
- présentation à 5 comités de quartier

Gestion du patrimoine communal

Ce service a en charge l'entretien, la rénovation, l'amélioration et la construction du bâti communal. Il comprend 250 bâtiments dont 25 groupes scolaires, 28 équipements sportifs, 20 bâtiments culturels, 6 parkings, 3 piscines, … Le service a repris l'ensemble de la gestion technique des bâtiments du CCAS, soit environ 25 000 m^2, ainsi que 53 locaux divers acquis à la SEMIC ; ce qui porte le patrimoine géré à un total d'environ 293 000 m^2 de bâtiment.

RÉALISATIONS 2008

BÂTIMENTS SCOLAIRES

- Aménagement de l'école élémentaire Léo Orville dans l'ancien bâtiment du LEP Jeu de Paume.

Les travaux ont compris la réhabilitation du bâtiment et son extension (création d'un hall d'entrée et d'une loge pour le gardien), l'installation d'un ascenseur, la réfection des réseaux (assainissement, chauffage, éclairage) et des espaces extérieurs (chemin d'accès, rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, cour de récréation,…).
Travaux : de septembre 2007 à juillet 2008
Livraison : rentrée scolaire septembre 2008
Coût global de l'opération : 3 041 670,70 € TTC (1 950 224,84 € sur 2008)

- Agrandissement de l'école maternelle Victor Hugo par l'aménagement de trois classes et d'un dortoir dans les locaux en rez-de-jardin libérés par le collège, pour un montant de 143 104,29 €.
- Réfection des peintures intérieures et des revêtements de sol de l'école élémentaire Casalis, pour un montant de 143 183,33 €.
- Extension et mise en conformité de la restauration de l'école maternelle Chateaubriand, pour un montant de 186 245,29 €.

BÂTIMENTS SPORTIFS

- Lancement du concours d'architecte pour la construction de vestiaires au stade Desmont, pour un montant de 25 231,01 €.

BÂTIMENTS CULTURELS

- Aménagement d'un nouvel espace scénique modulable à la Maison des arts et de la culture.

Cette opération se poursuit par la création d'un parvis devant l'entrée des artistes et d'un accès direct vers cette nouvelle salle (159 867,33 € sur 2008).

- Aménagement d'une nouvelle ludothèque et d'un forum café dans les anciens locaux de la Poste et de l'espace jeunes dans le centre commercial du Palais (coût global : 221 278,27 € dont 87 220,10 € en 2008).

BÂTIMENTS JEUNESSE

- Mise en conformité de la restauration du centre de loisirs Jacques Prévert, comprenant la séparation des zones de réchauffage et de lavage, la création de locaux pour le personnel et d'un sanitaire adapté pour les handicapés (77 646,19 € en 2008).

BÂTIMENTS SOCIAUX

- Réalisation d'une 1re tranche de rénovation des peintures, faux-plafonds et alarmes à la crèche de la Brèche pour un montant de 60 444,35 €.

GESTION DES FLUIDES

- Liaison entre l'usine d'incinération et le réseau de chauffage urbain
- Télé-relève des consommations d'eau potable :

Dans le domaine de la gestion des fluides, une évolution notable a vu le jour dans le cadre de la surveillance des fuites des réseaux d'alimentation d'eau suite à l'installation d'un système de surveillance quasi permanent installé par la Lyonnaise des Eaux. Cela a permis une information rapide des surconsommations, les réduisant ainsi au minimum.

ZOOM SUR…

LIAISON ENTRE L'USINE D'INCINÉRATION ET LE RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

Le réseau de chauffage urbain de Créteil a recours à trois types d'énergies : le gaz pour 85%, la géothermie pour 12% et, enfin, le fioul pour 3%. Sur les 31 000 équivalents-logements bénéficiant du chauffage urbain, la très grande majorité d'entre eux est donc alimentée au gaz.
Pour faire face à l'augmentation des prix du gaz de ville, Créteil a décidé de se doter d'une nouvelle source d'énergie, en raccordant une partie de son chauffage urbain à l'usine d'incinération. C'est ainsi que 8 000 équivalents-logements des quartiers ouest (Croix-des-Mèches, Palais, Préfecture, Brèche, Lévrière, Montaigut et Haye-aux-Moines) se chaufferont grâce à la combustion des déchets ménagers.
De plus, ce projet répond à une forte volonté de mettre en œuvre une maîtrise de l'énergie et de développer des énergies locales et renouvelables, afin de diminuer ses émissions de gaz à effet de serre. En effet, l'énergie produite par l'usine est renouvelable et permettra ainsi d'économiser 20 633 tonnes de CO_2 (l'équivalent de 5 254 tonnes de carbone) chaque année.
Les travaux se sont déroulés de janvier à octobre 2008. Depuis le 23 octobre 2008, le réseau de chauffage est alimenté en partie par l'usine d'incinération. Pour la saison de chauffe 2008/2009, l'énergie en provenance de cette nouvelle source représente 20% des énergies consommées, soit 77 793 MWh et a permis de limiter l'augmentation du coût de la chaleur.
Coût global des travaux : 8 793 781,50 € dont 6 552 404,49 € en 2008.

CHIFFRES CLÉS

- 14 agents
- 34 marchés publics de travaux et d'entretien, dont 13 renouvelés en 2008
- 170 chantiers en 2008

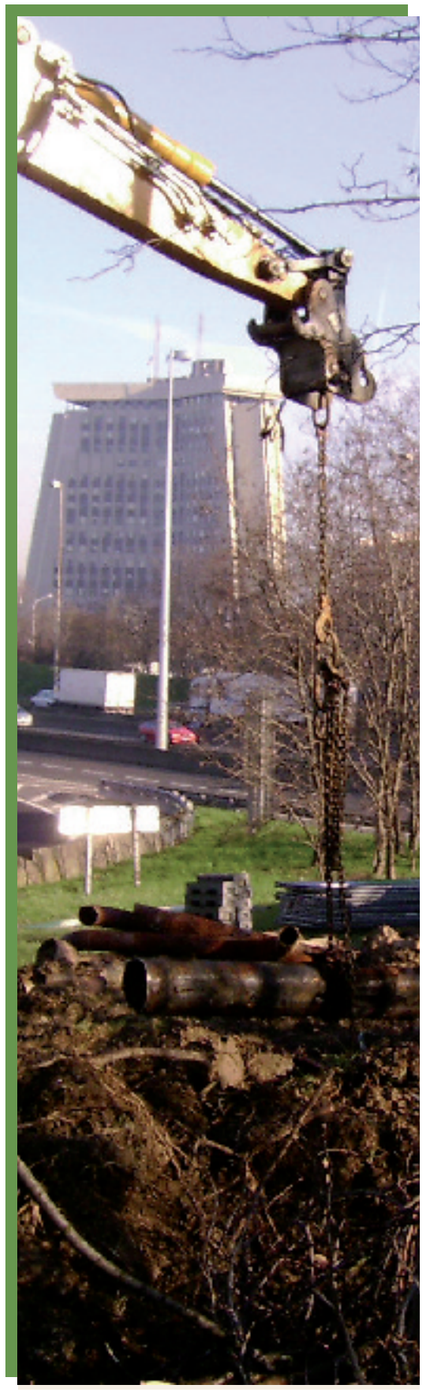

Régie Bâtiment

La mission de ce service est d'assurer dans les bâtiments communaux les opérations d'entretien courant et les chantiers de moindre importance, et de participer à l'organisation des manifestations. La régie Bâtiment compte 82 agents qui se répartissent dans les équipes Électricité, Menuiserie, Peinture, Plomberie, Serrurerie et Logistique des fêtes.
Cette dernière équipe organise son activité autour de quatre secteurs principaux :
les manifestations, le transport et le soutien logistique (déménagement), le montage technique des élections (pose des panneaux électoraux, montage des bureaux de vote) et la maintenance des équipements et des matériels.

RÉALISATIONS 2008

ÉQUIPE ÉLECTRICITÉ

- rénovation de l'éclairage de l'ensemble de la maternelle Le Cleac'h,
- réfection de l'ensemble des luminaires du groupe scolaire Gaston Defferre,
- remplacement des luminaires dans les sanitaires du rez-de-chaussée de la maternelle Jeu de Paume,
- rénovation de l'éclairage de la salle et de l'entrée principale de la salle Jean-Cocteau.

ÉQUIPE MAÇONNERIE

- mise en place d'un revêtement en PVC à la bibliothèque de l'école maternelle Monge,
- création d'une rampe à l'entrée principale de l'école maternelle la Habette,
- mise en œuvre de faïences murales dans le préau de l'école élémentaire Félix-Eboué,
- mise en œuvre de faïences murales dans le groupe scolaire Hérédia,
- remplacement du revêtement de sol dans la salle RASED du groupe scolaire Blaise-Pascal,
- réfection des sanitaires du rez-de-chaussée de la maternelle du Jeu de Paume.

ÉQUIPE MENUISERIE

- pose de cloisonnettes dans les sanitaires de l'école maternelle du Jeu de Paume,
- remplacement des porte-manteaux dans les couloirs de l'école maternelle des Buttes,
- remplacement des systèmes d'ouverture des fenêtres dans l'école élémentaire des Buttes,
- renforcement de la marquise de la cour de l'école élémentaire Hérédia.

ÉQUIPE PEINTURE

- réfection des peintures des couloirs du 2e étage de l'école élémentaire Mendès-France,
- réfection des peintures du hall d'entrée de l'école maternelle Le Cleac'h,
- réfection des peintures de la cuisine du groupe scolaire Blaise-Pascal,
- réfection des peintures d'un sanitaire de l'école maternelle Victor-Hugo,
- réfection des peintures d'un couloir de l'école maternelle des Buttes,
- réfection des peintures de la salle des maîtres de l'école élémentaire des Buttes,
- réfection des peintures de la salle des maîtres et des sanitaires de l'étage à l'école maternelle Mendès-France,
- réfection des peintures des clôtures du groupe scolaire Gerbault.

ÉQUIPE PLOMBERIE

- remplacement des sanitaires dans l'école maternelle du Jeu de Paume,
- modification des points d'eau dans les sanitaires de l'école maternelle Beuvin,
- remplacement des lanterneaux de la coursive supérieure du groupe scolaire Blaise-Pascal,
- création de deux points d'eau dans deux classes de l'école maternelle Monge.

ÉQUIPE SERRURERIE

- agrandissement et mise en place d'un portail coulissant à l'école maternelle de la Habette,
- remplacement de la clôture extérieure de l'école maternelle Félix-Eboué,
- création d'un portail d'entrée et d'un portillon pour l'aire de jeux à la crèche de la Lévrière,
- remplacement de la clôture extérieure à l'école élémentaire Léo-Lagrange.

ÉQUIPE LOGISTIQUE DES FÊTES

Les activités de cette équipe se répartissent en 2008 de la façon suivante :

- 75 % à l'organisation matérielle des manifestations, soit 282 interventions,
- 10 % aux transports et aux déménagements, soit 36 interventions,
- 10 % aux prestations de maintenance des matériels,
- 5 % à l'organisation aux élections.

Pour l'organisation des manifestations, cette équipe dispose des matériels suivants :

- 240 tables,
- 1 600 chaises,
- 36 tentes,
- 6 podiums,
- 1 piste de danse et 300 barrières métalliques.

Depuis 2001, le nombre des manifestations à prendre en charge a fortement augmenté (25% par an), de même que la quantité des matériels à déployer pour chaque manifestation.

Espaces verts

Le service des Parcs et jardins entretient 182 hectares, soit 16 % de la surface de la ville. Ses domaines d'intervention sont les espaces verts publics et certains privés, entretenus dans le cadre de conventions.

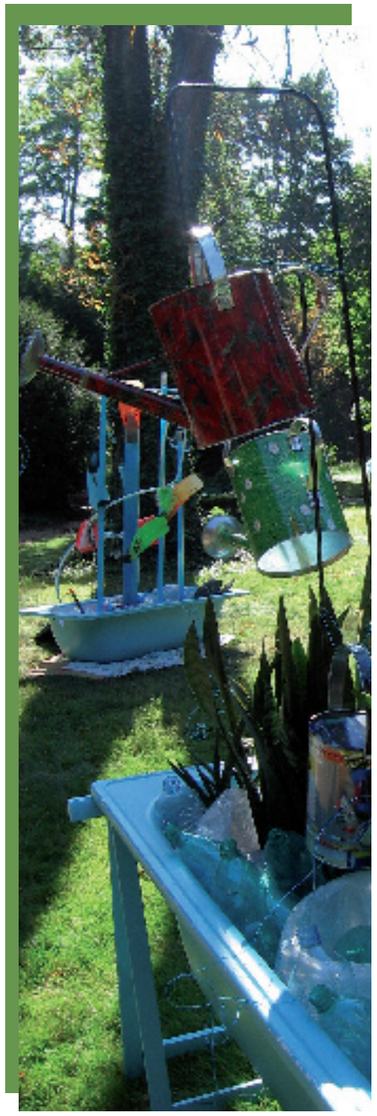

RÉALISATIONS 2008

CRÉTEIL AU FIL DE L'EAU

Ce service de 237 agents est chargé des missions suivantes :
- la maintenance et le fleurissement des espaces verts,
- la gestion du patrimoine arboricole,
- l'entretien des bassins, des fontaines et du réseau d'arrosage intégré,
- la pose et l'entretien des jeux,
- les décorations végétales d'intérieur,
- la gestion des jardins familiaux,
- l'animation et la sensibilisation à l'environnement.

En 2008, le fleurissement estival et la manifestation Parcs et Jardins en fête ont eu pour thème commun "Créteil au fil de l'eau". Coïncidant avec le week-end des Journées du Patrimoine, Parcs et Jardins en Fête se déroule dans le cadre verdoyant du parc Dupeyroux. A cette occasion, de nombreuses animations sur le thème du fleurissement de l'année sont proposées, ainsi que des visites d'espaces verts ou du centre horticole de Mandres les Roses. C'est aussi l'occasion de remettre les prix municipaux des balcons et maisons fleuris.

ÉVOLUTION DES PRATIQUES HORTICOLES

Le service des Parcs et jardins a introduit de nouvelles pratiques de gestion plus respectueuses de l'environnement :
- réduction de l'usage de produits phytosanitaires (2005 : 63 000 €, 2008 : 13 500 €) et mise en œuvre de techniques alternatives (paillage, désherbeurs thermiques…),
- essai de lutte biologique pour les arbres,
- maîtrise des consommations d'eau,
- préservation de la biodiversité avec la mise en œuvre de prairies naturelles et la pose de 34 nichoirs avec la Ligue Protectrice des Oiseaux,
- fleurissement différencié à base de plantes vivaces : 33 massifs plantés,
- sensibilisation via différents canaux d'information.

ZOOM SUR…

CRÉATION D'UNE NOUVELLE STATION DE POMPAGE

Pour répondre à une préoccupation de protection de l'environnement et, en particulier d'économie de l'eau, une nouvelle station de pompage des eaux du lac a été créée afin d'arroser les jardins situés aux abords de l'hôtel de ville et de la Maison des arts et de la culture. Tout en maintenant des espaces verts de qualité, cette station permettra annuellement d'économiser 8 000 m^3 d'eau potable. Un équipement similaire est en service depuis une dizaine d'années pour permettre l'arrosage des espaces verts de la base de loisirs. Un autre est en projet pour la ZAC de la Pointe du lac.
Pour un montant d'environ 50 913,72 €, les travaux ont consisté en :
- la réalisation d'un édicule en béton enterré d'environ 9m^2 abritant les installations de pompage, invisible depuis le quai de la Croisette et les bâtiments environnants,
- la création d'un réseau d'aspiration de l'eau du lac avec crépine,
- le raccordement sur le réseau d'arrosage automatique existant et l'alimentation électrique des installations depuis le bâtiment de l'hôtel de ville.

CHIFFRES CLÉS

- entretien de 182 ha soit 20 m^2 d'espaces verts par habitant
- Créteil est lauréate du grand prix national des villes fleuries depuis de nombreuses années. Son dernier renouvellement date de 2007.
- 1,2 ha de massifs en 400 points fleuris trois fois par an, nécessitant :
  - l'été : 322 000 plantes
  - le printemps : 334 000 plantes et 76 000 bulbes
  - l'automne : 3 000 chrysanthèmes
- Le patrimoine arboricole est de 21 300 arbres, soit 1 arbre pour 4 habitants
- 17 bassins et fontaines
- le réseau d'arrosage intégré représente 300 compteurs et 130 km de canalisations
- 120 aires de jeux

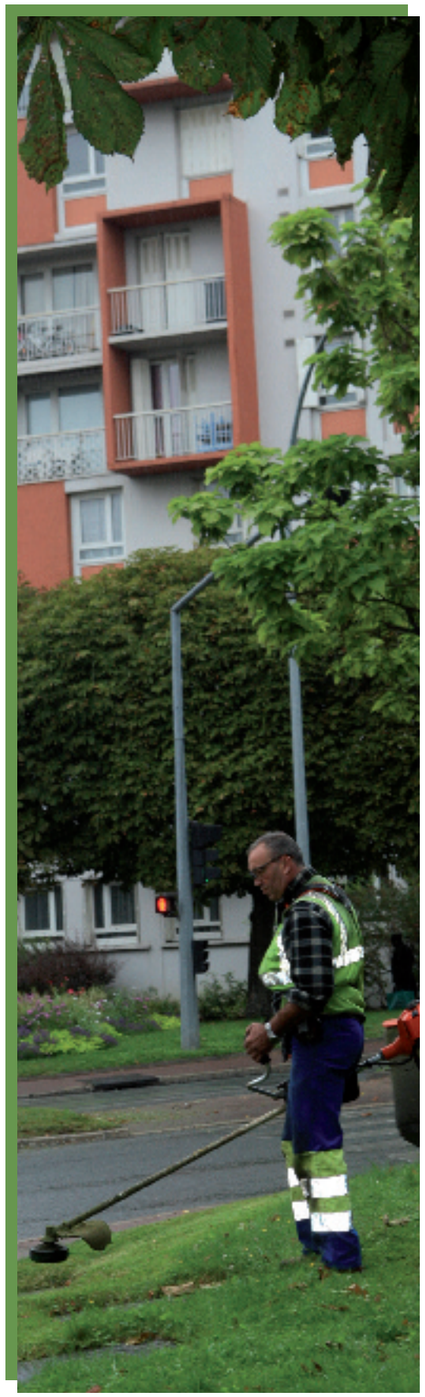

Gestion de la voirie, de l'assainisse ment et de l'éclairage public

Ce service regroupe les unités suivantes :
- le bureau d'études voirie - assainissement - éclairage public,
- le service voirie - assainissement,
- le service de la réglementation du domaine public.

RÉALISATIONS 2008

BUREAU D'ÉTUDES VOIRIE - ASSAINISSEMENT - ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les domaines d'activités de ce service (8 agents) correspondent à des travaux nécessitant l'intervention d'entreprises sur les voiries et les espaces publics, dans les cours d'écoles (revêtement seul), les équipements sportifs, les réseaux d'assainissement, l'éclairage public et les ouvrages d'art.

Les missions portent sur :
- l'établissement des projets,
- le suivi des travaux par entreprises,
- le suivi des opérations en maîtrise d'ouvrage externe (communauté d'agglomération, SEMIC),
- le suivi de l'éclairage public et de la signalisation tricolore (5 postes de transformation, 450 transformateurs enterrés, plus de 9 000 points lumineux).

EN MATIÈRE DE VOIRIE
- remplacement du platelage en bois du cheminement le long du lac situé aux abords de l'hôtel du département (93 716,65 €),
- réfection de la chaussée de la rue Savar, entre les rues Arcos et d'Angers (79 990,80 €),
- réaménagement de la rue Etex (56 606,79 €),
- rénovation de la passerelle Université (60 647,52 €),
- remplacement d'une partie du pavage de la place Jean Giraudoux (29 099,15 €),
- réfection de trottoirs rues Avet, Charrier, Moloïse (49 951,31 €),
- reprise d'affaissements de voirie dont avenue du Docteur Casalis et rues Déménitroux et Jaurès (107 577,98€).

EN MATIÈRE D'ASSAINISSEMENT
- création d'un réseau séparatif d'assainissement dans les rues de Courcy et Lieutenant Lafforgue, première phase d'intervention dans le quartier Denfert-Rochereau.

Des travaux importants de viabilisation ont commencé cette année dans le quartier Denfert-Rochereau. Dans une première phase, ils concernent les rues du Lieutenant Lafforgue et de Courcy où se déroulent successivement la création d'un réseau d'assainissement séparatif, le remplacement partiel du réseau d'adduction d'eau, l'enfouissement des réseaux aériens, et la réfection complète des trottoirs, de la chaussée et de l'éclairage public.

Deux phases sont à venir qui concerneront successivement la rue Mallet, la place Neuflize et la rue Gourcuff puis les rues Denfert-Rochereau et Tirard et la villa Saint Simon.
- création d'un réseau séparatif d'assainissement allée Centrale, dans sa partie comprise entre la RNIL 186 et le terrain dit des Cigognes.

Ce secteur dit de la "pointe de l'île Brise Pain" se caractérise par la grande richesse de son environnement naturel. Pour autant, et en dépit d'une volonté de protection de ce site, ce secteur demeure aujourd'hui insuffisamment valorisé. Ce constat s'exprime notamment à travers la présence de hangars, locaux industriels ou autres bâtiments de nature ou d'aspect précaire, pour certains désaffectés, "mitant" le paysage, mais aussi dans l'absence ou l'insuffisance d'entretien d'ensemble des parcelles.

Un des motifs de la désaffection de ce site malgré sa grande qualité environnementale tient à sa mauvaise accessibilité et, d'une façon générale, à la déficience des réseaux publics de voirie et d'assainissement.
- réparations de canalisations dégradées, rue de Brie, rue du Départ, rue Jean-Gabin et rue Henri-Barbusse, dans sa partie comprise entre l'avenue du docteur Paul-Casalis et la rue Gabriel-Fauré.

EN MATIÈRE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DE SIGNALISATION TRICOLORE

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La spécificité du réseau d'éclairage public cristolien est son alimentation en haute tension à partir de cinq postes raccordés au réseau d'EDF, dont l'avantage est un coût d'achat de l'énergie moindre. Ensuite, sur chaque nœud du réseau, des transformateurs (571) et des boîtes de coupure (267) alimentent en basse tension les points lumineux (10 090).

Cette année, est prévu le remplacement du poste "esplanade" qui alimente tous les quartiers sud de Créteil. L'ensemble des postes aura été ainsi rénové.

Certains organes du réseau sont aujourd'hui vétustes et deviennent sensibles aux infiltrations d'eau. Lorsqu'un transformateur enterré est hors service, plusieurs rues ne sont alors plus éclairées. Aussi, une enveloppe annuelle est consacrée à leur remplacement. A ce titre, 11 transformateurs et 7 boîtes de coupure ont été remplacés (167 558,93 €).

Enfin, un grand nombre de candélabres ont atteint leur limite de durée de vie et présentent des signes de corrosion pouvant entraîner leur rupture. Pour la sécurité des usagers de la voie publique, ils doivent être remplacés. L'effort particulier engagé en 2007 pour remplacer des candélabres (151) a été poursuivi cette année (162), pour un montant de 479 347,75 €. Ces remplacements sont l'occasion de mettre en place des matériels plus performants et plus respectueux de l'environnement (choix de lampes au sodium basse tension, abaissement de puissance, etc).

LA SIGNALISATION TRICOLORE

100 carrefours présents sur le territoire cristolien sont équipés de feux tricolores, commandés par 101 contrôleurs. En plus de veiller à un fonctionnement permanent de ces équipements pour d'évidentes raisons de sécurité, l'enjeu est de poursuivre la mise aux normes des matériels d'une quarantaine d'entre eux.

3 carrefours ont été rénovés en 2008 (Mesly / Joly, Écoles / Avet et Laferrière / Chéret) en intégrant des dispositifs sonores pour les malvoyants, pour un montant de 79 487,45 €.

SERVICE VOIRIE - ASSAINISSEMENT

Les missions de ce service (56 agents) sont les suivantes :
- l'entretien et la mise en place de la signalisation horizontale et verticale,
- l'entretien et la mise en place du mobilier urbain,
- l'entretien des chaussées et des trottoirs correspondant à des réfections ponctuelles,
- le suivi des interventions des concessionnaires sur le domaine public,
- le suivi des autorisations d'occupation du domaine public,
- l'entretien des réseaux d'assainissement,
- la surveillance et l'entretien des stations de relevage.

Ce service intervient sur toutes les voiries et leurs dépendances communales et sur les réseaux d'assainissement communaux.

ÉQUIPE VOIRIE

La régie est intervenue sur plus de 70 sites, pour reprendre la chaussée ou le trottoir ou installer des bordures de défense. Cette activité a nécessité l'emploi de plus de 200 tonnes d'enrobés et de plus de 700 bordures de défense. A titre d'exemple, la simple remise en place de bordures dégradées occupe plus du quart du temps des agents de la régie.
Le service assure également les opérations de déneigement.

ÉQUIPE SIGNALISATION
- 251 passages piétons créés ou remis en peinture,
- marquage de 89 places de stationnement et 17 arrêts de cars,
- plus de 3 km de marquages horizontaux (lignes, bandes de stop, ...),
- 14 barrières pivotantes à clef prisonnière installées en remplacement des barrières forestières, permettant un meilleur respect des espaces à caractère piétonnier,
- 65 bancs, 51 corbeilles de propreté, 127 potelets, 200 barrières métalliques installés,
- 52% du temps de cette équipe est consacré à l'entretien du mobilier urbain, 34% à l'entretien de la signalisation verticale et 14% à l'entretien de la signalisation horizontale.

ÉQUIPE ASSAINISSEMENT

L'entretien régulier du réseau communal d'assainissement composé de 90 km de réseaux de collecte des eaux pluviales, de 81 km de réseaux de collecte des eaux usées et de 6,6 km de réseaux unitaires, est assuré par le service municipal de l'assainissement. Pour ce faire, ce service emploie 19 agents et dispose de deux hydro cureuses de 26 tonnes, d'une hydro cureuse de 13,5 tonnes achetée en 2008 et de 4 mini bennes étanches de 3,5 tonnes.

La mission du service municipal de l'assainissement se décline plus précisément de la manière suivante :
- la vérification et l'entretien du réseau lorsque celui-ci présente des défauts d'écoulement,
- le curage et le lavage des avaloirs (958 interventions), des grilles (2 017 interventions) et des siphons de sol (283 interventions),
- la surveillance des stations de relevage, le suivi électromécanique et l'entretien de ces ouvrages étant assurés par un prestataire privé,
- l'entretien des chambres de dessablement et de décantation (14) et des bacs à graisse des équipements municipaux,
- le nettoyage des berges du lac et du canal,
- la vérification de la conformité des branchements au réseau (14 demandes) réalisée par les pétitionnaires suite à la dépose de permis de construire et la réponse à des demandes de renseignements d'assainissement (482), par exemple lors de la vente de biens,
- des instructions de demandes (19) de branchements aux réseaux,
- des interventions ponctuelles (180) pour traiter des dysfonctionnements provoquant une gêne chez des particuliers ou dans des bâtiments publics.

SERVICE DE LA RÉGLEMENTATION DU DOMAINE PUBLIC

Ce service (3 agents) assure les missions suivantes :
- la prise d'arrêtés municipaux temporaires ou permanents pour réglementer la circulation et le stationnement,
- la gestion des panneaux publicitaires et perception des taxes afférentes,
- l'instruction des dossiers d'autorisation des appareils de levage,
- l'élaboration du dossier technique et la mise en œuvre des illuminations de fin d'année,
- l'instruction des dossiers de manifestations sur le domaine public et des tournages de films,
- le suivi des études d'intérêt local sur le stationnement et la signalétique,
- la mise en œuvre des travaux sollicités par la Commission d'Intégration des Personnes Handicapées (CIPH).

- 326 arrêtés temporaires ou permanents pris en 2008,
- 12 dossiers d'autorisation d'appareils de levage instruits,
- 69 dossiers de manifestations instruits,
- gestion des taxes afférentes à 98 panneaux publicitaires (soit une surface de 1 953 m^2),
- suivi de 12 opérations pour améliorer l'accessibilité des personnes handicapées.

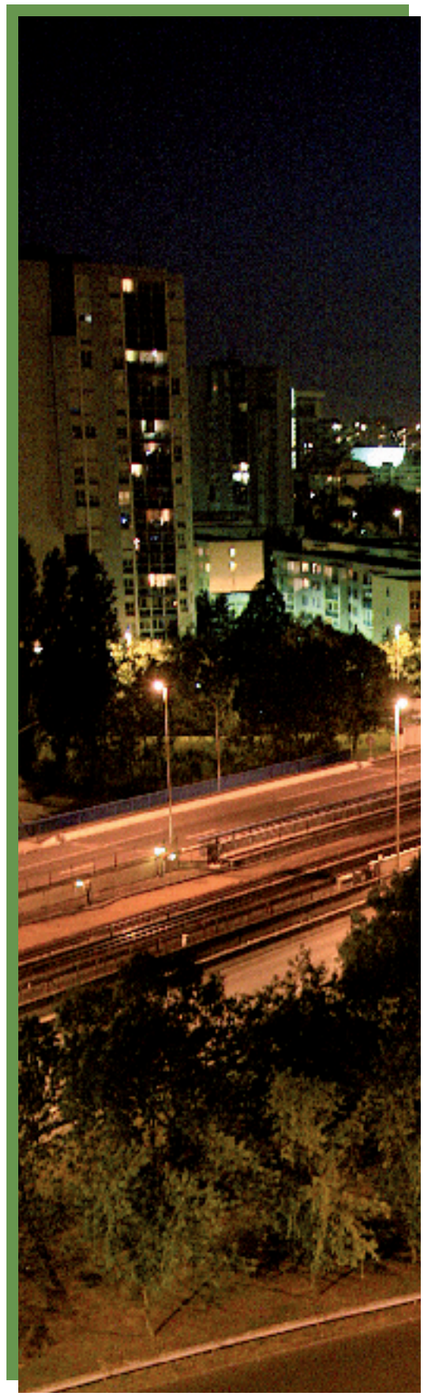

Aménagement et développement

Les missions principales de cette direction portent sur le pilotage ou le suivi des grands projets d'aménagement qui concourent au développement de la commune, l'élaboration des projets, la rédaction des documents fondateurs, et la maîtrise des actions foncières et immobilières (acquisitions, cessions) au travers du service Foncier.

RÉALISATIONS 2008

PROJET DE RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER DES BLEUETS

L'année 2008 a été essentiellement consacrée à la rédaction par la direction du Développement de la convention pluriannuelle de rénovation urbaine, et à sa signature. Le 17 décembre 2008, les partenaires de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) ont signé cette convention qui les engage sur un programme ambitieux d'opérations sur l'habitat, les espaces extérieurs et les équipements publics.
Ces opérations seront accompagnées de dispositifs et d'actions complémentaires portant sur le relogement des ménages, l'insertion par l'économique ou encore la gestion urbaine de proximité.

PROJET DE RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER DU PETIT-PRÉ-SABLIÈRES

L'élaboration d'un projet de rénovation urbaine du quartier du Petit-Pré et Sablières est en cours de conventionnement par l'ANRU.
Ce projet prévoit la démolition-reconstruction de l'ensemble des immeubles d'habitation dans une démarche de mixité sociale, le désenclavement du quartier par la création de nouvelles voiries, l'aménagement des espaces extérieurs et la reconstruction du centre social.

PROJET DE RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER DU HAUT DU MONT-MESLY

Le dossier du projet rénovation urbaine du quartier du Haut du Mont-Mesly a été déposé en fin d'année 2008 auprès des services de l'État pour étude.
Conformément aux accords passés avec le Préfet du Val-de-Marne, représentant de l'ANRU dans le département, ce projet a été élaboré dans une démarche de phasage spécifique prévoyant une première tranche d'opérations sur la place de l'Abbaye, et une seconde phase, en continuité, pour le reste du quartier.

ZOOM SUR…

LA CONDUITE DE PROJET

L'importance et la complexité des enjeux de ce projet urbain a nécessité la mise en œuvre d'un dispositif global de conduite de projet, se composant d'instances stratégiques et opérationnelles :

Le comité de pilotage Le comité technique	Instances partenaires demandées par l'ANRU
Le comité stratégique et de suivi municipal La direction de projet (intégrant des groupes de travail thématiques)	Instances propres à la commune

Ainsi, de manière partenariale et transversale, l'ensemble des partenaires institutionnels, des élus municipaux concernés et la totalité des directions de la commune est impliqué au projet.

FONCIER

Ce service initie ou gère les opérations d'acquisition ou de cession de biens immobiliers ou fonciers dans le cadre des objectifs de la politique urbaine communale.
Certaines opérations d'acquisition s'inscrivent dans le cadre d'une convention passée avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) dans un périmètre déterminé situé dans le centre ancien, en vue de développer des programmes de logements diversifiés et répondre ainsi à la pénurie de logements. Ces biens sont ensuite rétrocédés à l'EPFIF qui en assure ainsi le portage foncier.
Plusieurs sites ont été prioritairement retenus dans ce périmètre et nécessitent le remembrement de parcelles pour permettre, à terme, la réalisation de logements.
Les acquisitions importantes réalisées dans cet objectif en 2008 concernent les propriétés suivantes :
- 29 rue de Paris : 320 000 €,
- 8 passage Saillenfait : 530 000 €,
- 12 rue de Brie : 636 000 €.

D'autres acquisitions foncières interviennent dans le cadre de projets d'aménagement à réaliser par la commune. C'est notamment le cas de la place du centre commercial de la Lévrière acquis à l'euro symbolique, et qui permettra de réaliser des travaux importants et revaloriser ainsi ce lieu de passage.
Enfin, dans le but d'élargir des voies de circulation ou piétonnes, des mises à l'alignement de voiries ont été mises en œuvre en 2008. Elles concernent notamment les propriétés situées au n° 3 et 5 de la rue Chéret.

CHIFFRES CLÉS

PROJET DE RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER DES BLEUETS

- 533 logements rénovés et restructurés au terme du projet
- plus de 600 relogements provisoires et définitifs à effectuer
- 106 millions d'euros d'investissement dont principalement :
  - 64 millions d'euros pour l'habitat
  - 23,3 millions d'euros pour les équipements publics
  - 7,8 millions d'euros pour l'aménagement des espaces extérieurs privés
  - 8,3 millions d'euros pour les voiries et aménagement des espaces extérieurs publics

LE PROJET DE RÉNOVATION URBAINE DU QUARTIER DU PETIT-PRÉ-SABLIÈRES

- 262 logements sociaux démolis
- 262 logements sociaux reconstruits, dont 143 sur le même quartier
- 32 logements locatifs libres créés sur le quartier
- 200 logements en accession créés sur le quartier
- 2 000 m^2 de bureau pré-affectés
- une résidence étudiante d'une centaine de chambres.

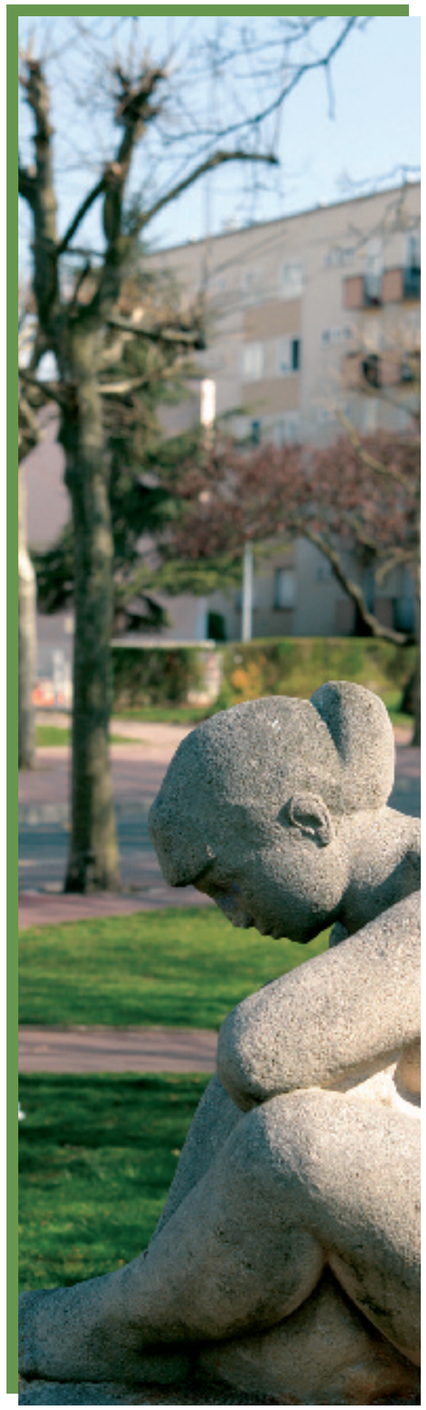

Urbanisme opérationnel

La direction de l'Urbanisme opérationnel regroupe le service du droit des sols, assurant la gestion des autorisations d'urbanisme, et la cellule sécurité-accessibilité, chargée de la sécurité des établissements recevant du public et des bâtiments d'habitation. La direction assure également le traitement des contentieux liés à l'urbanisme ainsi que l'élaboration de la réglementation et des documents de planification de la politique urbaine communale.

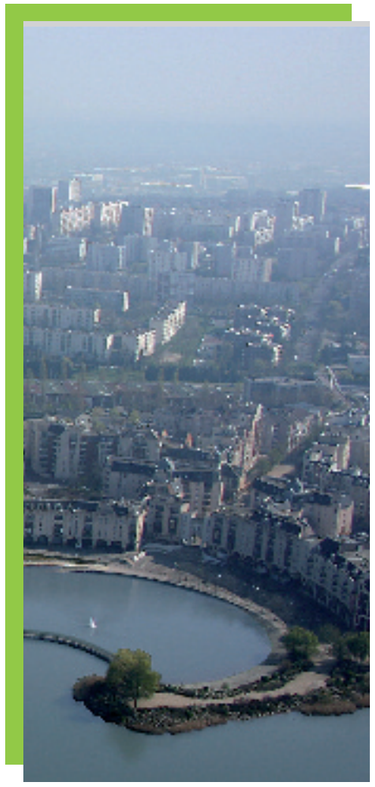

RÉALISATIONS 2008

PRINCIPAUX PERMIS DE CONSTRUIRE

- les derniers lots de la nouvelle ZAC de la Pointe du lac (1 000 logements) et le foyer médicalisé pour autistes adultes,
- un immeuble de 33 logements en accession à la propriété sur le terrain de l'ancienne clinique du Mont-Mesly,
- l'Établissement Français du Sang (2 610m^2) destiné à accueillir l'unité de thérapie cellulaire d'une surface de 7 429 m^2 dans l'enceinte du centre hospitalier Henri Mondor,
- la future gare terminus de la ligne de métro n°8,
- la Maison des Langues, à proximité de l'institut d'urbanisme dans la ZAC du Mail des mèches,
- les aménagements des locaux culturels du centre culturel et cultuel rue Jean-Gabin.

Par ailleurs, au cours de l'année 2008, la direction a également procédé, comme en 2006 et 2007, à la modification du Plan Local d'Urbanisme permettant de favoriser plusieurs projets en accord avec le Projet d'Aménagement et de développement Durable (PADD) appliqué sur le territoire communal (extension des cinémas UGC, construction d'un nouveau bâtiment par la société Essilor…).

Parallèlement, la cellule sécurité accessibilité a développé une nouvelle mission de contrôle de la sécurité et de l'accessibilité des immeubles d'habitation. Cette mission en collaboration avec la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris et les services départementaux permettra de mieux prévenir les risques d'incendie et d'améliorer l'accessibilité des immeubles collectifs d'habitation.

UNE ÉTAPE SUPPLÉMENTAIRE DANS LA MISE EN PLACE DU SIG

Lancé en 2006, l'élaboration du Système d'Information Géographique a été marquée en 2008 par la réalisation de la numérisation du cadastre achevée en avril.
Cette avancée a permis à la direction de procéder à l'étude des métadonnées en coordination avec la direction de l'Informatique, conformément au cahier des charges du marché.

ZOOM SUR…

DEUX OPÉRATIONS D'ENVERGURE

Ces deux projets ont fait l'objet d'une participation active de la direction de l'Urbanisme et du développement dans la définition architecturale des bâtiments, dans leurs implantations et dans l'instruction des dossiers de demandes de permis de construire pour formuler l'avis de la commune.

LA STATION DE MÉTRO "POINTE DU LAC"

La future station de métro "Pointe du lac" implantée sur un terrain de 5492 m^2 se compose d'un bâtiment sur 3 niveaux qui sera accessible par une passerelle reliant le lien de ville à la placette d'accès ainsi qu'aux quais de la future ligne de bus TCSP. Un parking de 52 places sera réalisé en extérieur.

LA MAISON DES LANGUES

Le bâtiment de l'Université Paris 12 destiné à accueillir la future maison des langues est situé sur un terrain de 1841 m^2. Il comporte 4 niveaux de locaux d'enseignement d'une surface de 3489 m^2 de SHON, ainsi qu'un parc de stationnent de 65 places en sous-sol.

CHIFFRES CLÉS

- 993 demandes de renseignements d'urbanisme
- 73 permis de construire
- 166 autorisations de travaux
- 159 certificats d'urbanisme
- 34 établissements recevant du public visités par la commission communale de sécurité :
  - 25 avis favorables
  - 6 réceptions et ouvertures au public
  - 3 procès verbaux de carence ou avis défavorable
- cette commission a également participé à 15 visites en commission départementale de sécurité

LES SERVICES RESSOURCES

- Ressources humaines
- Finances
- Moyens informatiques
- Commande publique
- Juridique et contentieux
- Imprimerie et reprographie
- Archives et documentation
- Courrier
- Garage municipal
- Pôle multimédia
- Recensement de la population

Ressources humaines

Les missions de la direction des Ressources humaines sont organisées en services : Gestion de l'emploi et du personnel, Gestion administrative du personnel, Budget - comptabilité - paie - congés - accidents de service, Relations sociales, Formation, Médico-social et Restauration municipale.

RÉALISATIONS 2008

GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE (NBI)

Les décrets n°2006-779 et n°2006-780 du 3 juillet 2006 ont procédé à une refonte importante du dispositif de Nouvelle Bonification Indiciaire en supprimant la référence au grade. Cette modification, nécessitant un long travail de recensement des profils de poste et d'harmonisation des conditions d'attribution, s'est traduite par l'attribution de cette NBI à 89 fonctionnaires supplémentaires (373 fonctionnaires la percevaient déjà). Le versement s'est fait avec effet rétroactif du 1er août 2006.

PRÉPARATION DE LA MISE EN PLACE DU PROLOGICIEL DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'année 2008 a été l'année de l'acquisition et de la préparation de la mise en place du progiciel de gestion des ressources humaines Civil Net RH.

DROIT À L'INFORMATION VIS-À-VIS DE LA RETRAITE

Dans le cadre de la loi du 21 août 2003 relative à la réforme des retraites, 110 agents ont reçu leur relevé de situation de carrière et 203 leur estimation indicative globale.

FORMATION

La collectivité poursuit son effort de formation en matière d'hygiène et sécurité (755 journées pour 366 agents) : formations sur l'amiante en direction du personnel d'encadrement et du personnel exécutant, hygiène des locaux, gestes et postures, sauveteur secouriste du travail, habilitation électrique, CACES…
Une sensibilisation à l'accueil de l'enfant porteur de handicap en établissement d'accueil de jeunes enfants a été menée et les formations d'intégration des personnels de catégorie C en intra ont débuté.
La formation à l'apprentissage de la Langue des Signes Française a été proposée à des agents travaillant dans les services accueillant du public et à des animateurs de centres de loisirs recevant des enfants mal-entendants.
Enfin, l'accent a été mis sur la formation encadrement intermédiaire en direction des encadrants de proximité (chefs d'équipe ou de secteur des services centres de loisirs, écoles, parcs et jardins, sport…)

CHIFFRES CLÉS

- 7 700 jours de formation
- 1 614 agents ont participé à une ou plusieurs actions de formation
- 41 agents lauréats d'un concours ou examen professionnel

RELATIONS SOCIALES ET MISSION DE PRÉVENTION SUR L'HYGIÈNE ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- CTP : 2
- CHS : 2
- Commission du CHS
  - 19 visites ont été effectuées. Elles ont été réalisées :

- à l'hôtel de ville (5ème et 8ème étage),
- au service des parcs et jardins (local de la Brèche, de la base de loisirs, de la Habette, de la Lévrière, du parc Dupeyroux, du parc municipal des sports),
- au Centre Technique Municipal (atelier de menuiserie, atelier de serrurerie),
- dans les crèches (à la Brèche, à Dolto, à la Lévrière),
- dans les centres de loisirs et les écoles (à Prévert, à Chateaubriand)
- dans les parkings (loges de gardien).

- Groupes de travail issus du CTP
  - 21 réunions au total dont :

- 13 réunions relatives à l'organisation du travail (portant sur les thèmes suivants : ramassage des papiers le dimanche matin, règlement particulier de travail des agents des écoles, règlement particulier de travail du service des sports, relations entre chefs d'ateliers et la direction de la régie du bâtiment, réunions trimestrielles de concertation du service des parcs et jardins, présentation du marché relatif au service de médecine préventive),
- 4 réunions relatives à la gestion statutaire des ressources humaines (portant sur les thèmes suivants : reclassement professionnel des agents, mise en œuvre de la NBI, stagiairisation des agents employés sous CDI dans les CLSH),
- 4 réunions relatives à l'organisation des élections paritaires (portant sur les thèmes suivants : composition des instances paritaires, organisation pratique, présentation à la direction générale élargie, instruction aux membres des bureaux de vote).

CHIFFRES CLÉS

- Effectifs permanents
  - Ville : 1 766 agents
  - CCAS : 373 agents
- Recrutements
  - 112 recrutements dont 30 sur emplois permanents.
  - De nombreux agents recrutés occasionnellement pour effectuer des prestations de surveillance de restauration scolaire, des prestations d'accueils de loisirs sans hébergement et des interventions d'auxiliaires de soins pour le CCAS.
- Congés bonifiés
  - 40 agents (Ville et CCAS) et leur famille ont bénéficié de ce dispositif
- Candidatures spontanées reçues
  - Créteil : 810 candidatures
  - Hors Créteil : 1 180 candidatures
- Offres d'emplois diffusées dans la presse
  - Ville : 9
  - CCAS : 3
- Gestion administrative du personnel
  - 170 promotions (dont 3 catégorie A, 33 catégorie B, 134 catégorie C)
  - 78 titularisations (dont 1 catégorie A, 25 catégorie B, 52 catégorie C)
  - 4 réunions des commissions administratives paritaires (dont 2 catégorie A, 1 catégorie B, 1 catégorie C)

Finances

La direction des Finances a pour mission, sous l'autorité des élus, la définition et la mise en œuvre de la stratégie budgétaire et financière de la collectivité. Elle a en charge l'élaboration et l'exécution du budget de la Ville et de ses budgets annexes (assainissement et chauffage urbain).
La direction des Finances comprend 21 agents.

RÉALISATIONS 2008

FIABILISATION DES PROCÉDURES DE PRÉPARATION ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE

Les procédures des échanges entre l'ensemble des acteurs (direction des Finances, services, élus) permettent d'intensifier les démarches prospectives, d'actualiser les documents budgétaires pour mieux répondre à l'exigence de transparence et de pédagogie, et de mettre en place des outils combinant les approches comptable, organisationnelle et fonctionnelle de la gestion des crédits.

POURSUITE DE L'OPTIMISATION DE LA GESTION DE LA DETTE

Si la dette constitue un levier majeur du développement de notre ville, il revient à la direction des Finances d'en optimiser le coût. La Ville a mobilisé, en 2008, 6 000 000 €, alors qu'elle a remboursé 8 883 800 € de capital de la dette, soit un désendettement de 2 883 800 €. Il s'agit de la 5e année consécutive de désendettement.

Quelques indicateurs de la dette en 2008 :
- Taux moyen de la dette : 4,66 %
- Encours dette ville : 141 177 022 €
- Encours moyen annuel de la ligne de trésorerie : 10 033 149 €

MAINTIEN DU BON FONCTIONNEMENT DE LA CHAINE COMPTABLE

En 2008, la direction des Finances a effectué environ 15 300 mandats de dépenses et 2 380 titres de recettes. Garante des délais de mandatement, elle a assuré le mandatement dans un délai de 18 jours, alors que la réglementation nationale fixe ce délai à 30 jours. Son partenariat avec la Trésorerie Municipale permet d'obtenir un délai moyen de paiement, après mandatement, de 12 jours.
Proche des critères de qualité et de modernisation imposés par le réseau du Trésor Public, notre collectivité est un acheteur public performant et fiable.

L'INVESTISSEMENT : 28 MILLIONS D'EUROS

Les dépenses d'équipement (réalisées et reportées) continuent de progresser en 2008 + 2% par rapport à 2007. En 2008, les travaux de construction de la maison de l'enfance Aimé Césaire ont démarré et ceux de la rénovation du groupe scolaire du Jeu de Paume ont été finalisés.

Dépenses d'équipement

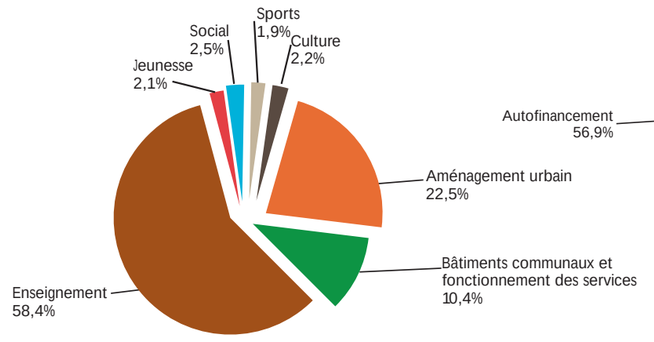

Recettes d'investissement

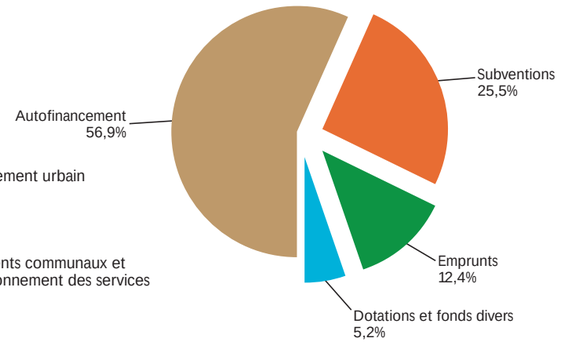

LE FONCTIONNEMENT : 120,2 MILLIONS D'EUROS

Un budget qui traduit la volonté politique de répondre aux besoins des cristoliens et de maitriser le fonctionnement de la collectivité.

Dépenses réelles de fonctionnement

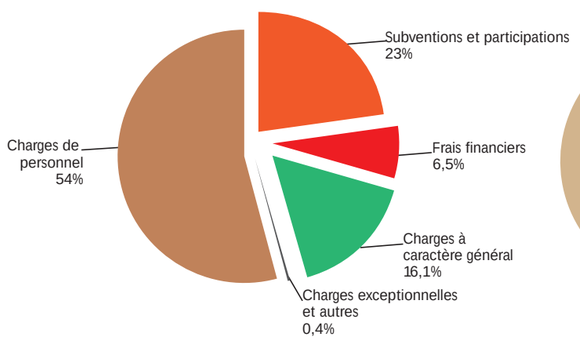

Recettes réelles de fonctionnement

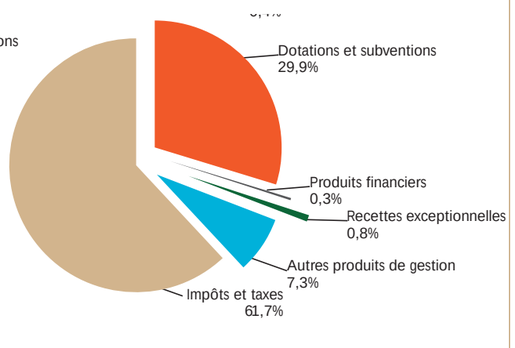

Moyens informatiques

La direction Informatique et télécommunication est composée de 4 pôles : le service Études - projets - application, le service Maintenance - administration - production, le service Assistance bureautique - qualité des données et enfin le service Téléphonie.

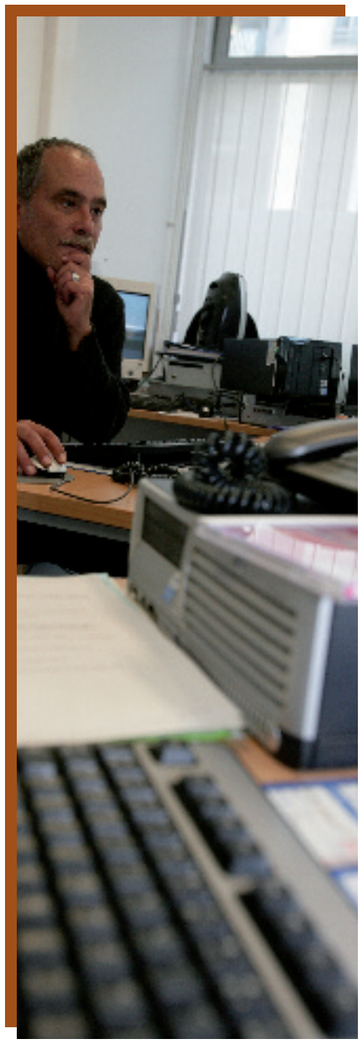

RÉALISATIONS 2008

DÉPLOIEMENTS ET ÉTUDES D'APPLICATIONS

L'application Galopins Scolaire a été réécrite et intégrée automatiquement aux outils bureautiques, après une analyse détaillée des fonctionnalités à développer, des tests, et l'organisation d'une formation au logiciel. La direction a également mis en œuvre le module de paiement par internet via le site Internet de la Ville.
L'application CIMETPRO de SERCL a été installée avec la reprise des éléments cartographiques. Une formation a également été organisée.
Le module paie de l'application CIRIL-RH a été mis en place.
Concernant la gestion du patrimoine, des interventions et des stocks, la version Enterprise du logiciel CARL a été déployée et le module CARL-QUICKDI a été étendu pour la gestion des demandes d'interventions dans les bâtiments.
Enfin, la direction Informatique et télécommunication a participé à l'élaboration des cahiers des charges pour un logiciel de gestion des Élections et des Finances.

ARCHITECTURE TECHNIQUE

Pour la partie infrastructure réseau et plateforme serveurs, des évolutions de technologie ont permis de répondre à des problématiques de stockage, de disponibilité et de performances. La mise en place d'un portail extranet hébergeant les applications les plus utilisées offre ainsi des connexions au système d'information de la Ville pour les nomades. La plateforme de gestion des antivirus a bénéficié d'une évolution. La messagerie a migré vers une solution Pop3 avec un bureau virtuel intégré à l'intranet (600 boîtes à lettres migrées).

TÉLÉPHONIE

La mise à niveau du parc et l'optimisation des équipements sont les deux axes prioritaires qui dictent les projets de la téléphonie. La convergence entre la téléphonie et l'informatique permettra, à terme, un gain économique sur le câblage des bâtiments et sur les communications intersites.
Plusieurs interventions ont eu lieu dans les bâtiments publics de la Ville et du CCAS ainsi que dans les écoles : installation, déplacement ou remplacement d'autocommutateurs au relais mairie Dunant, à la piscine Ste Catherine, à la résidence pour personnes âgées Marivaux, aux locaux de la voirie et des parcs et jardins, à l'école du Jeu de Paume et de la Source …
D'autres investissements ont été réalisés dans les autres groupes scolaires : portier sur autocommutateur, adjonction de répéteurs pour les postes sans fils, et modifications d'installation dans les écoles Le Cleac'h, Defferre, Lagrange, Savignat, La Habette, Péguy, Pascal.
Une étude du marché d'opérateur téléphonique pour son renouvellement fin 2008 et une étude de projets d'interconnexion de sites en téléphonie sur IP ont été menées.

Commande publique

La direction de la Commande publique a en charge la passation des marchés, des contrats et des délégations de service public de la commune et de ses établissements publics, dans le respect de la réglementation en vigueur. Elle optimise les dépenses en recherchant, dans le cadre de la négociation avec les entreprises, le meilleur rapport qualité-prix dans le cadre d'une politique globale d'achats. Une assistance est prodiguée aux services dans le cadre de l'exécution des marchés conclus et des achats sur simple devis. La direction de la Commande publique gère également le magasin central de la commune : gestion des stocks d'habillement, de fournitures de bureau et de produits d'entretien, blanchissage du linge des écoles et des services municipaux, rénovation du mobilier scolaire, gestion du matériel électoral.

RÉALISATIONS 2008

PRINCIPAUX MARCHÉS PUBLICS

- maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la rue du général Leclerc,
- travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement des rues rayonnant vers la place Neuflize,
- réhabilitation de l'école primaire Casalis.

DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES MARCHÉS PUBLICS

En matière de protection de l'environnement, les dossiers de consultation élaborés pour la passation des marchés de la ville et du CCAS incluent le plus possible, soit dans une clause d'exécution, soit dans un critère de jugement des offres, la dimension environnementale. Cette démarche sera poursuivie et renforcée en 2009, par la participation du service du développement durable à l'élaboration desdits dossiers de consultation.
En matière d'insertion professionnelle de publics en difficulté, un marché a été conclu dans le cadre de l'article 15 du code des marchés publics qui prévoit la possibilité de réserver des marchés à des établissements et services d'aide par le travail. Il s'agit de l'appel d'offres relatif à l'achat de paillage organique algoforestier.

ZOOM SUR…

PREMIER DIALOGUE COMPÉTITIF DE LA COLLECTIVITÉ

Lors de sa séance du 7 juillet 2008, le conseil municipal a décidé, pour la première fois, le lancement d'un dialogue compétitif, relatif à l'entretien et l'exploitation de mobilier urbain et à la gestion d'un parc de vélos en libre-service.
Lorsqu'un marché est considéré comme complexe, la personne publique peut recourir à une procédure de dialogue compétitif, qui permet un échange avec les candidats, en vue de définir une ou plusieurs solutions techniques de nature à répondre à ses besoins. Ainsi, pour permettre l'amortissement des matériels et de leurs frais d'installation, notamment pour les vélos en libre-service, il est proposé que la durée de ce marché soit fixée à 15 ans. Le titulaire du marché se rémunèrera sur les recettes générées par la publicité apposée sur les mobiliers urbains. Les recettes provenant des vélos en libre-service reviendront à la commune.

CHIFFRES CLÉS

- 9 agents à la direction de la Commande publique,
15 agents au service du Magasin général
- 76 consultations lancées 19 appels d'offres ouverts
et 57 procédures adaptées (MAPA)
- 152 marchés conclus pour un montant global maximum
de 24 874 000 € HT
- 130 000 € d'investissement et 149 174,00 € de fonctionnement pour la direction de la Commande publique, 745 585 € de fonctionnement pour le Magasin général

Juridique et contentieux

Dans le cadre de ses missions, le service Juridique et contentieux assure l'élaboration et le suivi des contrats d'assurance, la mise à jour du patrimoine communal, la gestion des dossiers de sinistres et de contentieux, le traitement de dossiers soumis à des obligations légales tels que débit de boissons (créations, mutations, transferts, ouvertures tardives), syndicats professionnels (créations, modifications, dissolutions), dérogations au repos hebdomadaire, tours de garde des pharmacies et boulangers. L'équipe chargée de l'ensemble de ces missions est composée de 4 agents dont 2 à temps partiel, un responsable de service et un directeur.

RÉALISATIONS 2008

CONTRATS D'ASSURANCE

Tous les contrats d'assurance de la commune représentent budgétairement en 2008 1 087 000 € dont :

- 424 000 € consacrés à la responsabilité civile de la commune et la couverture des biens (261 389 m^2 de surface développée assurés),
- 149 000 € pour le parc automobile (382 véhicules),
- 514 000 € pour les risques statutaires du personnel (accident du travail, décès pour un peu plus de 1 600 agents).

CONTENTIEUX

Le service assure la collaboration à la rédaction et le suivi des mémoires avec les services concernés et les avocats désignés. Il procède en outre à l'étude des jugements, à leur suivi et application, ainsi qu'aux paiements ou recouvrements qui en découlent et effectue, par ailleurs, le règlement des honoraires divers (avocats, huissiers, ...).
Enfin, il assure une veille juridique en matière jurisprudentielle et d'évolution du droit. En 2008, 8 arrêtés ont été pris pour la défense des intérêts de la commune et une trentaine de dossiers contentieux étaient en cours.

CONVENTIONS ET CONTRATS

À la demande des services de la collectivité, le service juridique élabore des conventions nouvelles et des contrats particuliers. Il en assure le suivi et le renouvellement. Il a, en outre, en la matière, un rôle général d'étude, de conseil et d'assistance. Les objectifs du service au regard des missions qui lui sont confiées consistent en la mise en œuvre d'une sécurisation juridique, d'une prévention maximale des risques et d'une optimisation budgétaire à répondre de la façon la plus efficace aux attentes de la collectivité et des usagers.

CHIFFRES CLÉS

- le nombre des sinistres hors risques statutaires s'est élevé à 323 dont 132 en responsabilité, 47 en dommages aux biens, 108 en dommages automobiles et 36 divers,
- 29 véhicules supplémentaires ont été assurés et 17 retirés du parc automobiles,
- 6 expositions ont été réalisées pour une valeur totale de 229 580 €,
- pour les syndicats professionnels il a été enregistré :
  - * 4 dissolutions,
  - * 2 créations,
  - * 12 modifications de la liste des membres du bureau,
  - * 5 modifications des statuts,
  - * 4 modifications de l'intitulé du syndicat,
  - * 1 modification du siège social,
- 11 débits de boissons ont fait l'objet de mutation dans la personne du propriétaire ou du gérant et 4 licences de débits de boissons ont été délivrées,
- 19 arrêtés municipaux de dérogations au principe du repos hebdomadaire ont été établis, 5 autres ont été pris en dérogation à l'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage,
- 14 rectificatifs du tour de garde des pharmaciens ont été effectués.

Imprimerie et reprographie

L'activité principale du service imprimerie de la Ville est la reproduction de documents administratifs. Le volume total des photocopies noir et blanc approche les 2 millions de copies, celles en couleur atteignent un tirage annuel de 90 000 copies.

RÉALISATIONS 2008

IMPRESSION

Le secteur de la reproduction offset a imprimé de nombreux documents :

- dossier d'accueil des nouveaux arrivants dans la Ville
- matériel signalétique de l'opération Jour de fête
- matériel signalétique du service sécurité
- invitations pour les vœux du Maire au personnel et aux personnalités
- catalogue des Vacances été 2008 de la direction de la Jeunesse
- catalogue des Vacances du 3e âge
- catalogues du Calpecc et du Comité d'Entraide
- catalogue des activités des Clubs du 3e âge
- n°10 de *Créteil se raconte*
- cartons d'invitation des Clubs du 3e âge
- journaux des Comités de quartier : *Le Montaigut, À votre écoute, Le coin-coin, Le petit brie*, ...
- matériel de communication pour les comités de quartier : concert d'automne, rallye pédestre, etc
- matériel de communication de Musique de Créteil
- matériel de communication pour la direction de la Jeunesse pour les vacances scolaires
- matériel de communication de la Semaine Bleue
- matériel de communication du Forum de la culture
- matériel de communication de Parcs et Jardins en fête
- catalogue de la discographie Chansons françaises
- matériel de communication du réseau des médiathèques
- plaquette d'information des activités du centre Marie-Thérèse Eyquem
- matériel de communication couleur de l'opération Sport en famille
- programme Jazz for ville de la communauté d'agglomération
- guide horaire des médiathèques de la communauté d'agglomération

CHIFFRES CLÉS

- dépenses de fonctionnement : 100 000 euros

Archives et documentation

Le service des Archives conserve les documents émanant des services municipaux, quels que soient leur date et leur support, ainsi que des documents d'origine privée concernant Créteil.
Il est largement ouvert au public qui peut y consulter un grand nombre de documents.
Le service de la Documentation, quant à lui, est chargé d'organiser la veille documentaire et juridique à l'attention des fonctionnaires territoriaux et des élus de la collectivité.

RÉALISATIONS 2008

MISSION DE CONSERVATION DU SERVICE DES ARCHIVES

Le service des Archives a procédé aux traitements des versements (effectués via Avenio Web sur le site intranet de la Ville) et aux éliminations des documents munis du visa réglementaire du Service Départemental d'Archives du Val-de-Marne.

RENFORCEMENT DU CARACTÈRE CULTUREL DU SERVICE ET VALORISATION DES FONDS

Parallèlement au travail de conservation, les archives municipales se chargent de valoriser l'histoire cristolienne en intervenant dans les écoles, associations et universités, et lors d'événements culturels :

- élaboration avec le service de la Culture du 7e parcours du patrimoine architectural et urbain intitulé "Migrations cristoliennes : les métissages qui construisent la ville"
  Exposition, documentation, textes et interventions lors du parcours. Journées du Patrimoine, 20-21 septembre 2008.
- participation aux 30 ans du Festival international de films de femmes
  Prêts de documents, débats, exposé. 14-23 mars 2008.
- participation à l'exposition organisée par le Service Départemental d'Archives du "Val-de-Marne Val-de-Marne : Terre d'écriture". 6 mai-31 décembre 2008
  Prêts de documents, rédactions des notices sur Créteil
- le Festival de l'Oh ! 24-25 mai 2008 : visite guidée des Bords de Marne
- participation au colloque organisé par Clio 94 sur "L'image du sud-est parisien chez les écrivains et les artistes", 22 novembre 2008
- interventions régulières à l'Université Paris 12 dans le cadre du Master Histoire et connaissance, spécialité professionnelle, à l'Université Inter-âges, à l'Université Savoir et Partage et à l'Institut d'Urbanisme de Paris, (Université Paris 12)
- Forum de la culture, 13 septembre 2008

SERVICE DE LA DOCUMENTATION

Plusieurs déclinaisons d'accès à l'information sont proposées :

- l'intranet, comme réservoir : chaque agent peut y puiser ce dont il a besoin,
- la diffusion sélective d'informations : des informations dont les sujets ont été définis en concertation avec les agents sont envoyés de façon ciblée,
- la circulation ciblée de la presse générale et professionnelle (papier),
- un fonds de livres et un fonds de publications disponibles au service documentation.

Pour cela, sont organisées des veilles documentaires et juridiques (dépouillement de la presse, recherches sur internet, constitution d'un fonds d'ouvrages).
Ce service est ouvert à tous : fonctionnaires territoriaux, mais aussi Cristoliens (écoliers, collégiens, lycéens, étudiants et administrés), pour répondre aux demandes telles que : consultation du Journal officiel, documentation sur des sujets relatifs à la ville de Créteil, consultation sur place du fonds de livres et de revues.

ZOOM SUR…

COLLECTE DE L'INFORMATION À L'HEURE DU WEB 2.0

Outre les moyens classiques de collecte d'information (lecture de presse professionnelle, surveillance de sites et abonnements à des lettres de diffusion), quelques outils dits web 2.0 sont expérimentés qui aident à la veille, à la collecte de l'information et à son tri, notamment :

- les fils rss (des dépêches envoyées par des sites professionnels préalablement sélectionnés, compilées en un tableau récapitulatif), consultable à cette adresse : www.netvibes.com/docucristo
- le partage des favoris (ou social bookmarking) : il s'agit d'une compilation raisonnée des sites internet utiles au service de la Documentation et aux agents, partagée et réalisée avec d'autres internautes travaillant dans le même domaine, consultable à cette adresse : http://delicious.com/docucristo

L'intérêt réside dans le fait que la collecte s'enrichit par la mutualisation des recherches et des résultats effectués par une communauté de documentalistes.

CHIFFRES CLÉS

ARCHIVES

- 2 agents
- 2 712 m linéaires de documents conservés dans un local de 700 m²
- 97,4 m linéaires archivés et inventoriés
- 150,6 m linéaires documents éliminés
- 1 236 permis de construire enregistrés dans le logiciel Avenio
- 6 230 cartes postales et photographies numérisées
- Recherches et usagers :
  - 709 recherches effectuées pour les services administratifs
  - 153 lecteurs chercheurs et nombreux scolaires
  - 28 généalogistes

DOCUMENTATION

- 1,9 agents temps plein
- 5 590 envois de diffusion sélective d'information (à 95% par courriel)
- 335 abonnements à des revues professionnelles
- 2 119 demandes de renseignements, articles et recherches
- 319 demandes d'information par les administrés
- Consultations intranet pour la revue de presse et la veille juridique :
  - Revue de presse : 6 742 pages vues
    (temps moyen passé par page : 19 minutes)
  - Veille juridique : 3 288 pages vues
    (temps moyen passé par page : 9 minutes)

Courrier

Le service du Courrier exerce ses compétences en relation étroite avec l'ensemble des services de la Ville. Ces agents assurent des missions de traitement et de diffusion du courrier destiné à l'administration communale, à l'exécutif et aux membres du conseil municipal. D'autre part, les agents du service ont en charge les procédures d'affranchissement de tout le courrier sortant ainsi que la dépose de plis à l'adresse des personnes et institutions concernées quand la réglementation et l'urgence le nécessite.
Le service du Courrier compte 8 agents dans le cadre d'un fonctionnement qui favorise la polyvalence. 5 agents exercent leurs compétences au sein de l'hôtel de ville, et 3 agents sont plus particulièrement chargés d'assurer la diffusion et la collecte du courrier auprès des nombreux services et équipements municipaux répartis sur tout le territoire cristolien, ainsi qu'en direction des diverses administrations publiques partenaires de la Ville.

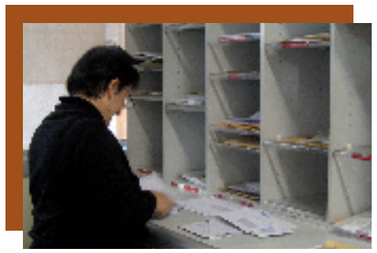

RÉALISATIONS 2008

TRAITEMENT DU COURRIER DESTINÉ À LA VILLE

Les agents du service ont en charge quotidiennement le traitement de l'ensemble du courrier destiné aux élus et aux services municipaux. Ce traitement nécessite une excellente connaissance des compétences exercées par les uns et par les autres afin d'être en mesure d'apprécier le secteur d'activité concerné par les différents courriers.
A l'exception du courrier nominatif adressé aux élus, ceux couverts par le secret professionnel ainsi que les lettres recommandées, les agents procèdent quotidiennement à l'ouverture et au tri de plus de 700 plis qui seront ensuite présentés à la direction générale avant leur diffusion dans les services concernés. Le nombre croissant de plis a nécessité l'achat d'un ouvre lettre.

DISTRIBUTION DU COURRIER AU SEIN DE L'HÔTEL DE VILLE, DANS LES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS EXTERIEURS ET EN DIRECTION DES INSTITUTIONS PUBLIQUES PARTENAIRES DE LA VILLE

Afin de permettre à l'ensemble des services municipaux de disposer du courrier, notes et documents divers nécessaires à l'exercice de leurs missions, des tournées de distribution sont effectuées tout au long de la journée.
Quotidiennement, ce sont près de 30 points de distribution qui sont desservis par les chauffeurs du service du Courrier permettant aux relais mairie, aux crèches, aux résidences pour personnes âgées, mais aussi aux services techniques, des sports, de la jeunesse, de la culture,... de disposer rapidement du courrier qui leur est adressé. De même, l'ensemble des services installés au sein de l'hôtel de ville sont desservis deux fois par jour.
Le service du Courrier participe activement à la mise en œuvre d'une administration de proximité au bénéfice des habitants usagers des services publics en assurant, notamment, la circulation quotidienne des CNI et des passeports entre les services de la préfecture, de la mairie et les relais mairie.

TRAITEMENT DU COURRIER AU DÉPART DE L'HÔTEL DE VILLE

Le service du Courrier a en charge le traitement (collecte, tri et affranchissement) de l'ensemble des plis transmis à leur destinataire par voie postale. Plus de 450 000 émanent chaque année de l'activité des services. Le coût induit par l'affranchissement de ces plis s'élève à plus de 320 000 euros, notamment en raison du nombre important d'usagers des services publics locaux et des nombreuses prestations proposées aux Cristoliens.

Garage municipal

Le service du Garage assure la gestion du parc automobile et de quelques autres établissements publics (communauté d'agglomération de la Plaine Centrale, régie de quartier, syndicat de la base de loisirs et de plein air).
Le parc de véhicules de la Ville est constitué de 251 véhicules, dont une majorité de véhicules spécifiques nécessaires au fonctionnement des services techniques.
L'effectif du service du Garage est de 41 agents, dont 15 mécaniciens et 14 conducteurs d'autocars.

RÉALISATIONS 2008

POLITIQUE D'ACHAT DE VÉHICULES RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis 1988, l'achat de petites citadines et petits utilitaires fonctionnant en mode bi-carburation (essence et gaz de pétrole liquéfié dit GPL) a progressivement été étendu, grâce notamment à l'aide financière de la région Île-de-France. Entre 2000 et 2004, 50% des véhicules renouvelés de la Ville ont été équipés en GPL, portant le parc actuel de véhicules propres à 71 automobiles, soit 36% du parc au total.

En 2008, les trois citernes enterrées de la station de carburant ont été équipées de jauges capacitives permettant de connaître le volume exact des quantités stockées.

Pour les deux années à venir, en attendant la diversification des offres des constructeurs en matière de véhicules hybrides ou électriques, la ville de Créteil continuera à porter son attention sur des véhicules avec des motorisations moins polluantes.

ACQUISITION D'UN AUTOCAR EN VERSION PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE

La volonté de la Ville de participer à l'intégration des personnes handicapées s'est concrétisée par l'acquisition d'un autocar doté d'une place pour l'accueil d'une personne à mobilité réduite.

SECTEUR TRANSPORTS

L'équipe des transports a intégré la nouvelle législation européenne relative à l'organisation du temps de conduite.

Pour la 6e année consécutive, le nombre de personnes transportées progresse : 2,7% de plus par rapport en 2007, soit 254 544 personnes au total en 2008.

Cette croissance résulte de la hausse de la fréquentation pour les sorties éducatives et du dynamisme des centres de loisirs. Le transport des enfants des écoles maternelles et élémentaires demeure l'activité principale de ce secteur.

CHIFFRES CLÉS

- 11 156 voyageurs lors de la fête des Saints Populaires (+27% par rapport à 2007)
- 1 303 voyageurs (représentants de la ville jumelée de Mataró) lors de Jour de fête 2008

Pôle multimédia

Le pôle multimédia et communication institutionnelle compte 3 agents chargés de l'animation et la gestion éditoriale des sites intranet et internet et de la conception de certains supports de communication.

RÉALISATIONS 2008

VERSION 2 DE L'INTRANET

Un peu plus d'un an après son lancement, l'intranet a connu sa première refonte. La version 2 de l'intranet offre des avancées graphiques et fonctionnelles. La messagerie a été intégrée à l'intranet, permettant la consultation des courriels directement sur le site. Des outils comme l'organigramme, le moteur de recherche et l'agenda de la collectivité ont été améliorés. De nouveaux types de contenus ont vu le jour, comme les diaporamas photos et les films vidéo, les suggestions de lecture du service de la Documentation et les sondages.

DÉMATERIALISATION DES PROCÉDURES

Le site intranet a étendu les formulaires à saisir en ligne : demande de devis pour les marchés publics, demande d'articles au service de la Documentation,... La préparation budgétaire et la commande de fournitures ont été effectuées sur les groupes de travail dédiés.
Une campagne de sensibilisation en lien avec le service du développement durable a d'ailleurs été menée sur l'intranet avec plusieurs documents à télécharger : modèle d'enveloppes navette, papier à entête avec mention papier recyclé, le geste du jour pour consommer mois de papier, le guide des bonnes pratiques ...
Sur le site internet, toutes les démarches en ligne ont été regroupées en une seule rubrique. Les internautes ont ainsi une meilleure visibilité sur les formulaires qu'ils peuvent compléter sur le site : demande d'actes d'état-civil, inscription au Conseil de Jeunes, au comité de quartier, au Point Information Bénévolat, signalement d'épave,...

INSTALLATION D'UNE BORNE INTERNET À L'HÔTEL DE VILLE

Dans le cadre de la modernisation de l'administration, la collectivité a choisi de doter le hall d'accueil d'une borne internet, à destination des Cristoliens se rendant en mairie. Depuis janvier 2008, les usagers peuvent ainsi effectuer certaines de leurs démarches en ligne. Ce nouveau "guichet électronique" fournit aux administrés des renseignements pratiques sur la ville et les démarches administratives, via les sites internet de la collectivité et de Service-public.fr.

GUIDES POUR LA POPULATION

Le pôle multimédia a réalisé la conception graphique de deux guides en collaboration avec le Centre Communal d'Action Sociale : le guide *P'tits Cristoliens*, livret d'information de la petite enfance, ainsi que le guide pour la personne handicapée et sa famille.

CHIFFRES CLÉS

- site intranet :
  - 190 visiteurs uniques par jour
  - 3 étoiles attribuées à l'intranet par le label intranet territorial
- site internet :
  - 1 400 téléprocédures effectuées en ligne
  - plus de 40 000 visiteurs par mois

Recensement de la population

Depuis 2004, les personnes vivant en France ne sont toutes pas enquêtées la même année. Les communes de 10 000 habitants ou plus réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon représentant 8 % de leur population.

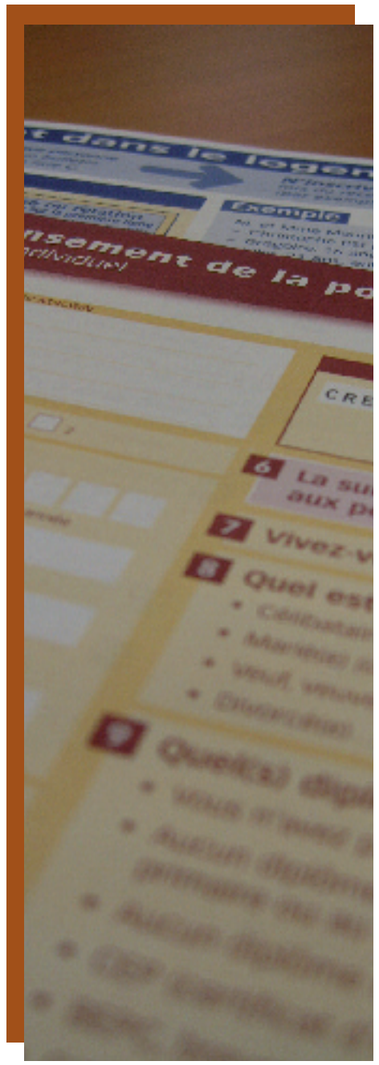

RÉALISATIONS 2008

CAMPAGNE DE RECENSEMENT 2008

En 2008, l'enquête annuelle de recensement s'est déroulée du 17 janvier au 23 février 2008. Créteil et l'INSEE ont mené ensemble cette opération : la Ville prépare et réalise les enquêtes de recensement, l'INSEE organise, contrôle, recueille et exploite les informations collectées.

Au bout de 5 ans, 40% de la population totale aura été prise en compte ; cet échantillon sera représentatif de l'ensemble des habitants et les résultats ainsi obtenus seront extrapolés pour fournir les caractéristiques de l'ensemble des Cristoliens.

Le chiffre officiel de la population de Créteil au 1er janvier 2007 est de 90 197 habitants.

CHIFFRES CLÉS

- 2 775 logements enquêtés en 2008
- 2,389 habitants en moyenne par logement

POPULATION PAR SEXE ET ÂGE EN 2006

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	42 027	100,0	46 913	100,0
0 à 14 ans	9 513	22,6	9 497	20,2
15 à 29 ans	9 671	23,0	10 415	22,2
30 à 44 ans	9 577	22,8	10 207	21,8
45 à 59 ans	7 958	18,9	9 304	19,8
60 à 74 ans	3 789	9,0	4 673	10,0
75 à 89 ans	1 444	3,4	2 608	5,6
90 ans ou plus	75	0,2	209	0,4
0 à 19 ans	12 518	29,8	12 582	26,8
20 à 64 ans	25 793	61,4	28 706	61,2
65 ans ou plus	3 716	8,8	5 625	12,0

Source : Insee.

Directeur de la publication : Laurent Cathala
Coordination : Marie Pralat
Maquette : Valéry Onana
Crédits photos : Laëtitia Doutre, Michel Escuriol, Jean-Michel Moglia

Ville de Créteil

HÔTEL DE VILLE
Place Salvador-Allende ■ 94010 Créteil cedex
Tél. 01 49 80 92 94 - www.ville-creteil.fr